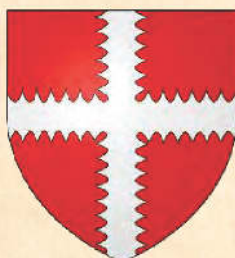


# PAYS D'ARGOAT

Revue d'Histoire et d'Archéologie  
des cantons d'Argoat



## Sommaire

Collège Jules Ferry de BOURBRIAC .....	p 1
Le menhir de Cosquer Jehan en KERIEN .....	p 4
Période Révolutionnaire à PLESIDY .....	p 7
Calendrier Républicain .....	p 12
Seigneurie de COATGUREDEN .....	p 13
Expertise des monnaies trouvées à KERIEN .....	p 18
Chute d'un bombardier à BOURBRIAC .....	p 21
Collège Saint-Antoine de BOURBRIAC (fin) .....	p 26
Fondation de la chapelle Saint-Urbain à PESTIVIEN et les seigneurs de BODILIO .....	p 34
Naissance d'une commune de Centre-Bretagne TREMARGAT .....	p 40

# Association d'Histoire et d'Archéologie de la Région de Bourbriac

13 rue Jules Ferry  
22 970 PLOUMAGOAR

02 96 45 75 05

E-mail : [Kerrol@wanadoo.fr](mailto:Kerrol@wanadoo.fr)

ABONNEMENT 2013 : 13 €

CARTE DE MEMBRE : 18 €

## *Dépôts :*

BOURBRIAC : Maison de la Presse

CALLAC : Maison de la Presse

GUINGAMP : Espace Culturel du Centre Leclerc  
Papeterie Librairie - Majuscule, rue Notre Dame

ROSTRENEN : Maison de la Presse

ST-NICOLAS-DU-PÉLEM : Maison de la Presse

ANCIENS NUMÉROS : s'adresser à la revue

© Pays d'Argoat 2013 - ISSN 0753-2490

**REPR**  
Imprimerie  
Numérique **C O P I E**

11 VENELLE DE LA CASERNE  
22200 GRACES-GUINGAMP

TÉL. 02 96 21 39 30  
[REPROCOPIE@GMAIL.COM](mailto:REPROCOPIE@GMAIL.COM)

## COLLEGE JULES FERRY DE BOURBRIAC



La commune de Bourbriac, en 1877, demande l'autorisation d'acquérir, des époux Corson, un terrain qu'elle destine à l'emplacement d'une maison d'école de garçons.

Le cours complémentaire (c'était son nom à l'époque) de Bourbriac a vu le jour en 1956. Il fut installé dans l'enceinte de cette Ecole Publique, route de Guingamp (aujourd'hui rue de l'Armor).



Pour cela, un exhaussement du bâtiment existant fut nécessaire afin d'y installer deux classes, une sixième et une cinquième suivies de l'ouverture d'une classe de quatrième à la rentrée du 1<sup>er</sup> octobre 1957. Cette classe fut provisoirement aménagée au rez de chaussée de l'immeuble, en attendant les transformations sollicitées pour cette école. Travaux pour lesquels le Conseil Municipal dut voter un emprunt conséquent (5 736 000 Fs de l'époque) pour financer la part revenant à la commune.

Durant ces travaux, des classes seront installées à l'ancienne école des filles (salles actuelles des cérémonies à la Mairie de Bourbriac).

L'internat pour garçons ouvre en 1960, rue d'Armor. La direction de l'ensemble (collège plus internat) est assurée par Monsieur Henri Lachiver qui a succédé à Monsieur Hengoat, directeur de l'Ecole Primaire.

En 1963, vu le nombre grandissant d'élèves, une extension du CEG (Collège d'Enseignement Général) est décidée à l'école des filles, rue Hent-Garenn. Ce nouveau bâtiment comprenant des classes, un réfectoire, un logement de fonction et un internat féminin fonctionnera à la rentrée 1965.

Le 31 octobre 1972, le CEG <sup>1</sup> devient par

---

1 Le Collège d'Enseignement Général (ou CEG) était une filière d'enseignement scolaire en France de 1960 (entrée en vigueur de la réforme Jean Berthoin) disparue en 1977 avec l'entrée en vigueur de la loi Haby (1975). La scolarité en collège d'enseignement général se termine par l'obtention du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) dont le nom traditionnel subsistera dans le langage courant en France. En 1963 est institué un « premier cycle » de quatre ans (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) qui regroupe l'enseignement général long et court, ainsi que des « classes de transition », pour les élèves ne pouvant suivre le cycle d'observation sans avoir atteint l'âge de fin de l'instruction obligatoire. Cette réforme, mise en œuvre par le décret n°63-793 du 3 août 1963 crée des collèges d'enseignement secondaire (CES) pour l'enseignement long.

arrêté ministériel : Etablissement municipal autonome, dirigé par Monsieur Yves Libouban qui a succédé à Monsieur Lachiver, nommé au collège Prévert à Guingamp. L'internat masculin est assuré par Madame Libouban, toujours disponible pour soigner les petits bobos ou « blues » des internes, tandis que Monsieur et Madame Henri Gaude veillent à la bonne marche de l'étude du soir et de l'internat féminin, rue Hent-Garenn. A noter que Monsieur Gaude, professeur de mathématiques et physique au collège, assure bénévolement, du soutien scolaire auprès des élèves internes. Ceci dans une ambiance tout à fait familiale qui satisfait pleinement parents et enfants.

En 1973, l'équipement pédagogique se poursuivra par la construction à Roudoué d'un premier gymnase, grâce à la municipalité, sous la mandature du docteur Martin, à Monsieur Libouban ainsi qu'à Monsieur Jonquet, Directeur des Services Jeunesse et Sports du département, très attaché à doter les collèges ruraux d'un équipement sportif comparable à celui des villes.

En 1976, a lieu la nationalisation du CEG qui devient CEGN. Monsieur Libouban connaissant de graves problèmes de santé, c'est Monsieur Jean Morin qui lui succède en 1978, après un intérim de Monsieur Jacques le Lay.

En 1985, en application des lois du 7 janvier 1983 et du 22 juillet 1983, relatives à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat, les biens immeubles du Collège Jules Ferry sont transférés au département sous la présidence de Monsieur Charles Josselin, en présence de Monsieur Denis, Sous-Préfet, de Monsieur Louis Bourges, Maire de Bourbriac et de Monsieur Jean Morin, Principal.

En septembre 1986, Monsieur Joseph Lavenant devient Principal du collège <sup>2</sup>, en

---

2 Collège : sans précision particulière, le mot désigne généralement un établissement d'enseignement. Cette école (à l'origine collège de professeurs) est placée sous la responsabilité d'un chef d'établissement qui a gardé le titre originel de « principal » (à l'origine « professeur principal »). Cet établissement peut être aussi bien laïc que confessionnel, d'État ou privé. L'étymologie du mot explique le fait qu'en France on désigne par des titres différents les responsables des collèges et ceux des lycées: le(la) principal(e) dirige un collège tandis que le proviseur (mot qui signifie « superviseur, supérieur ») dirige un lycée.

remplacement de Monsieur Morin nommé à Paimpol.



La tendance du ramassage scolaire s'accroissant d'année en année, 1986, verra la suppression des internats publics à Bourbriac, comme dans bien d'autres collèges.

Monsieur Christian Mériaux succède à Monsieur Lavenant en septembre 1989. Il sera Principal du collège jusqu'en septembre 2000.

Viendront ensuite Monsieur Dominique Gaudin de septembre 2000 à septembre 2005, Madame Jocelyne Cérino, intérimaire de septembre 2005 à septembre 2006, puis Madame Gisèle Benec'h de septembre 2006 à juin 2012.

Aujourd'hui, depuis 2012, Monsieur Gilles Merdrignac assure la direction pour la plus grande satisfaction de tous : parents, personnel, élèves. Ces élèves, au nombre de 209, sont répartis en quatre niveaux : trois Sixièmes; deux Cinquièmes; deux Quatrièmes et deux Troisièmes. En plus des disciplines traditionnelles, en matière de langues, on y enseigne l'Anglais et l'Allemand en première langue, l'Espagnol en seconde langue et le Breton.



*La bibliothèque*



*Ecoles de Roudoué*

Trente-trois personnes assurent le bon fonctionnement de l'établissement, à savoir :

- trois à l'administration (le Principal, la secrétaire et l'intendante),
- Vingt deux enseignants,
- cinq TOS (technicien ouvrier service),
- trois surveillants.

A noter que dans ce personnel, certains fidèles à l'établissement, sont là depuis des décennies :

- Madame Marie-Rose Thoraval, depuis septembre 1977,
- Madame Jeannine le Bonniec, depuis septembre 1980,
- Monsieur Bruno Monfort, depuis septembre 1982,
- Monsieur Jacques Béchen, depuis septembre 1993,
- Monsieur Georges Guyomard, depuis septembre 1997.

Grâce à l'implication indéfectible du Conseil Général, représenté localement et successivement par Mrs Louis Bourges, Yannick Botrel et René Le Lepvrier, le collège jouit d'une infrastructure ultra-moderne lui permettant d'envisager une pérennisation, indispensable pour une mission noble et un service de proximité absolument essentiels en milieu rural.

***En conclusion :***

*Nous dirons que le collège forme avec l'école maternelle et l'école élémentaire publiques, le restaurant scolaire, les gymnases, le plateau d'éducation physique, l'espace enfance-jeunesse de Roudoué, les parkings et l'aire de jeux récemment réalisée avec bonheur par le Conseil Municipal de Monsieur Yannick Botrel, sénateur-maire, un ensemble cohérent aménagé avec pertinence au fil du temps.*

*Yves Rouxel*

## LE MENHIR DE COSQUER JEHAN en KERIEN

Ce menhir, auparavant dissimulé dans la végétation, vient d'être extrait de sa gangue végétale par deux membres de l'association « Histoire et Archéologie de Bourbriac » : François Rolland et Arsène le Parc.

Cet énorme menhir, a des dimensions hors du commun : sa hauteur (hors du sol) est estimée à 6.10 m, sa circonférence à 12 m, et son poids à 110 tonnes, aux dires de Charles Tanguy Leroux (spécialiste du Néolithique et du mégalithisme armoricain) qui, il y a quelques années, était venu sur place : « *Ce monument mégalithique serait un des plus lourds d'Europe.* »

La légende nous dit que ce menhir aurait poussé comme un végétal et qu'il a cessé de croître à la mort du Christ (an 33 Après Jésus-Christ).

Cependant on peut dire, au vu du grain de la pierre, qu'il a été extrait dans les environs immédiats. Aux alentours, affleurent de nombreux blocs erratiques. En particulier sur le haut de la colline, sont visibles de grosses boules granitiques, dont une fut néfaste au sergent aviateur gallois Kempson qui se fracassa le crâne, le 20 avril 1944, après avoir sauté en parachute de son avion Wellington.

On remarque au premier coup d'œil la bande de roulement : surface du menhir la mieux dressée, la plus plane sur laquelle pouvait rouler les rondins de bois ; elle regarde l'Est (vers la maison en contre-bas). Ainsi on peut affirmer que ce mégalithe provient de cette direction. Ces faces Est et Ouest sont régularisées ; ce travail a été effectué par des percuteurs de quartz ou de dolérite (n'oublions pas que cette pierre était extraite à Plussulien dans la carrière de Quelfennec (exploité de 4200 à 2000 avant Jésus-Christ) on en trouve partout en Bretagne, et même jusqu'en Grande-Bretagne, des outils : hâches ou percuteurs provenant de cette carrière).

La roche constituant ce menhir est un granite provenant du massif granitique Quintin-Duault ; granite porphyroïde à gros

cristaux. On ne distingue aucune trace épigraphique ou autre marques gravées dessus.

Ce menhir n'est pas esseulé dans cette campagne bretonne. Nous trouvons aux alentours, à moins de un kilomètre :

le **menhir de Kerligan**,  
au **bourg de St Norgant**, un menhir également disparu.



**Menhir de Menez Crec'h An Arhan,**



**Dolmen détruit de Saint-Houarneau.**



**Les menhirs de St Norgant** : 4 menhirs qui devaient constituer un alignement.

Malheureusement, ils avaient échappé à l'inventaire des Monuments historiques ; mais pas à un « archéologue amateur brestois ». Le Commandant Morel, en 1920, avait dessiné et mesuré l'ensemble. Trois menhirs avaient été abattus à une date inconnue. Seul, un était encore debout. Il y a quelques années, après avoir averti les autorités compétentes à Rennes, Charles Tanguy Leroux fit le déplacement pour constater et inventorier ces mégalithes. Nous n'avons jamais eu connaissance de cet inventaire. Par contre l'exploitant des terres a jugé bon, pour lui, de mettre ce menhir à bas et de le rassembler, en un seul tas, avec les autres !!!!!

## Le menhir du Cosquer Jehan

Il est disposé sur le bord de la route et très proche du carrefour de deux voies romaines.

Ce menhir a été dressé là, à l'époque du néolithique moyen (4500 3500 ans avant JC), qui est une période de transition. Les hommes commencent à se sédentariser, à faire de l'élevage, à cultiver la terre. Ils implantent ces menhirs à des endroits particuliers, le paysage s'humanise, ils commencent à modeler l'environnement en fonction des besoins.

Sait-on pourquoi ces hommes ont dressé ces pierres ? Grande énigme !!! Pourquoi existe-t-il une évolution dans l'histoire ? Pourquoi invente-t-on des moyens de locomotion de plus en plus rapides ???

Les hommes recherchent la difficulté par la masse de ces pierres. On peut dire que tous ces monuments sont liés à un pouvoir religieux. Ils sont liés à un pouvoir social. Ce sont ces deux aspects qui se conjuguent et qui forcément provoquent des déplacements de population. On peut être impressionné par la connaissance qu'avaient ces gens, car, pour déplacer ces blocs de pierre sur des dizaines de mètres, quand cela n'est pas sur des dizaines de kilomètres (par exemple les blocs constituant le monument de Stonehenge en Angleterre : 140 km), il fallait un savoir-faire technique, social pour s'organiser : ils avaient une sorte d'exigence de beauté. Aujourd'hui encore, avec tous les moyens dont nous disposons, manipuler une charge de 110 tonnes ne serait pas une opération anodine. A

fortiori, il y a plusieurs millénaires...

Ces menhirs sont des témoins de notre lointain passé, mais ce sont des témoins muets. Il faut donc, pour trouver des indices exploitables (charbons de bois, percuteurs...), se tourner vers l'environnement immédiat du monolithe et, chercher dans le sol à proximité, et même si possible, sous le menhir, dans le calage. Mais attention !!! il faut y aller avec délicatesse et bonne connaissance du sujet.



Nos campagnes abritent ainsi les témoins silencieux (connus ou oubliés), de la marche des siècles, des civilisations et cultures humaines éphémères, des temps qui passent et apprennent aux « sages » que chacun est aussi un passant de l'histoire.

Ce menhir, à ma connaissance, n'a jamais fait l'objet de fouilles par les autorités compétentes, ni à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par les érudits locaux, ni régionaux.

*Rolland Jean Paul*

### La boule de pierre géante de Cosquer Jehan



### Le Caveau de Kerivoa



## Période révolutionnaire à Plésidy

Monsieur Quérou François était recteur de Plésidy, lorsqu'éclata la Révolution. Il fut nommé Président de l'assemblée primaire<sup>3</sup> chargée d'élire la municipalité le 8 février 1790. François Efflam Bourel, curé (vicaire), fut désigné comme officier municipal (*élu pour défendre les intérêts de Plésidy*).

Quelques semaines plus tard, en mars, on procédait à l'inventaire de l'église, du presbytère et des biens de l'abbaye de Coatmallouen.

Le 8 octobre 1789, un décret imposa la « *contribution patriotique* », décorée du nom de « *don patriotique*<sup>4</sup> », qui ne semblait pas avoir suscité beaucoup d'enthousiasme, malgré la promesse de faire imprimer la liste des donateurs « patriotes », et le montant de leurs dons. Monsieur Quérou s'engagea devant « le corps municipal » à verser à ce titre, le produit de son bénéfice : 312 livres 5 sols, le 1<sup>er</sup> août 1790. Son exemple ne trouva pas d'imitateur.

D'après une déclaration de la municipalité à une missive des administrateurs du département, le 14 février 1791, ni le recteur, ni le curé n'ont prêté le serment exigé par le décret du 27 septembre 1790, mais toutes les lois et décrets sont publiés au prône de la grand'messe.

Monsieur Quérou, sans doute, dut alors se retirer, dans le courant de cette même année, d'après une note de Monsieur Augustin Le Coz, recteur de Kerien. Le 7 septembre 1791, Philippe Le Bescond, ex capucin de Guingamp, vicaire à Saint Agathon, est élu curé de Plésidy il est institué le 3 octobre et installé le 16 octobre, avec un traitement de 550 livres 10 sols.

Voici deux extraits des assemblées du conseil municipal de Plésidy.

*« Ce jour, 17 août, s'est présenté devant nous, officiers municipaux de la commune de Plésidy ; le citoyen Philippe Le Bescond, curé constitutionnel de la dite commune, lequel pour se conformer à la loi du 14 août 1792 a prêté le serment suivant : Je jure d'être fidèle à la constitution et de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en les défendant. Signé : Philippe LE BESCOND, curé constitutionnel de Plésidy. De quoi a été rapporté acte sous nos seings, ledit jour et an. P. Le NY, m. p. STÉPHAN, m. p. LOZACH, m. p. THORAVAL, m. p. Le DIOURON, maire ».*

Philippe Le Bescond abandonna sa charge.

*« Ce jour, huit ventôse, quatrième année républicaine, nous soussigné, adjoint de la commune de Plésidy, attendu l'absence de l'agent, vu le départ du citoyen Philippe Le Bescond, curé constitutionnel, et le transport qu'il a fait de ses effets et l'abandon du presbytère, du jardin et autres appartements en dépendant, je donne pouvoir au citoyen Claude Menguy, d'en avoir soin et prendre gouvernement d'ici au huit vendémiaire pour la convention et jusqu'à ce qu'il en soit autrement vu et arrêté ; même de faire état et procès-verbal sur le présent registre des meubles et effets qui sont restés au presbytère et à y faire mettre des clefs où besoin sera ; ainsi arrêté ce dit jour que ci-dessus. Guillaume GUÉRIN, adjoint ».*

Suivant la tradition conservée dans la famille Guézennec, il se cacha chez les ancêtres de l'ancien maire, François Guézennec au village de Tividou, en Bourbriac, à peu de distance des limites de sa paroisse, d'où il pouvait, la nuit, se rendre partout où l'appelaient les besoins de son ministère. On garde, dans la même famille, le souvenir d'une arrière grand'mère qui reçut le

---

3 Le règlement royal du 24 janvier 1789 pour les élections aux Etats Généraux stipule pour le tiers état que sont électeurs tous les hommes « nés Français ou naturalisés âgés de 25ans, domiciliés et compris au rôle des contributions ». Ces électeurs forment une assemblée primaire qui choisit des députés électeurs qui se rendent au chef-lieu du bailliage (entité territoriale (circonscription administrative, financière et judiciaire) et la charge d'officier de bailli qui y était liée) ou de la sénéchaussée (terme utilisé en Bretagne et en Languedoc) pour élire les représentants du tiers état aux Etats Généraux. À la veille de la Révolution, c'est sur la base de ce découpage que furent établies les circonscriptions électorales pour élire les représentants aux Etats Généraux et rédiger les Cahiers de doléances.

4 Les citoyens possédant plus de 400 livres de revenus devaient en verser le quart.

baptême dans une grange encore existante au village de Kerdanet. Il ne semble pas que Monsieur Quérou ait été inquiété dans sa retraite ; toujours est-il que, la paix religieuse semblant être revenue, la municipalité, avec la grande majorité des habitants, réclament le retour de son ancien curé, le 9 floréal an 8 (28 avril 1795). Elle décida qu'on l'inviterait à exercer les fonctions curiales<sup>5</sup> et à se conformer aux lois. J'ignore quelle réponse fut faite par l'administration départementale à la délibération qui lui transmettait ce vœu.

*« La municipalité, considérant que la commune est sans curé, que les réclamations de la grande majorité des habitants appellent le citoyen Pierre Quérou, leur ancien curé, à remplir cette place, considérant que cette demande est conforme aux lois qui établissent la liberté des cultes, arrête que le citoyen Pierre Quérou, en se conformant aux lois de la République, sera usité à exercer les fonctions curiales de la commune de Plésidy, et que copie de la présente délibération sera adressée à l'administration du département pour avoir en tant que besoin son approbation. A Plésidy, ce jour neuf floréal, l'an V de la République. PIRIOU, agent, GUÉRIN, adjoint ».*

Le presbytère, le 27 floréal an 6 (16 mai 1798), est affermé, sur autorisation de l'administration du canton de Bourbriac, à un boulanger, nommé Larmet, de Rustang en Ploumagoar.

Je ne saurais préciser l'époque de son retour à Plésidy où il est mort le 1<sup>er</sup> mai 1810.

Le vicaire de Monsieur Quérou, François Efflam Bourel, refusa, comme son recteur, le serment exigé par le décret du 27 septembre 1790. Une note de Monsieur du Roscoat, publiée dans la Croix des Côtes du Nord, à l'occasion de la béatification des trois martyrs de septembre originaires du diocèse, dit qu'en 1791 *« vint résider à Plouégat Gerrand en Finistère, l'abbé Bourel, ancien vicaire de Plésidy, excellent prêtre, indiquant même qui desservait la paroisse, sur le registre des décès ceux qui mourraient chrétiennement, il signait, Bourel, prêtre provisoire. On le toléra jusqu'au 4 juillet 1792 où il fut obligé de se cacher. Il ne fut pris qu'en 1798, à Lescouet en Lanmeur<sup>6</sup>, expédié à l'île de Ré, où il mourut, en 1802 confesseur de foi. »*

Les administrateurs du Directoire du District de Guingamp<sup>7</sup> ayant demandé le 12 août 1791 la

---

5 Celles qui sont propres aux curés, comme de baptiser, marier, inhumer les paroissiens, dire la messe, faire le prône...

6 Plouégat Guerrand et Lanmeur faisaient partie, avant la Révolution, de l'ancien diocèse de Treguier qui s'étendait, à l'ouest jusqu'à la rivière de Morlaix.

7 Le 29 septembre 1789, le rapport de Thouret propose le découpage du territoire en départements. Chaque département est divisé en districts, eux-mêmes divisés en cantons, qui étaient à leur tour divisés en communes.

Le décret du 22 décembre 1789

- Le territoire est divisé en départements en partant de Paris vers les frontières, d'une superficie à peu près équivalente.
- Chaque département est divisé en districts (de 3 à 9). Chaque district en canton, lui-même composé de communes.
- Les élections se déroulent à 3 niveaux: au niveau communal, une assemblée primaire (1 élu pour 100 habitants). Pour être électeur, il faut être majeur de plus de 25 ans, séjourner depuis plus d'un an sur le territoire et y payer des impôts.
- L'assemblée primaire élit une assemblée de district qui siègeait moins de 15 jours par an et élisait un Directoire de district composé de 4 membres, lequel désignait un président et un procureur-syndic. De même, au niveau départemental, les assemblées primaires siégeaient un mois par an et désignaient des représentants qui formaient un conseil départemental qui élisait un Directoire départemental, lequel désignait un président et un procureur-syndic.
- Dans ces assemblées, le conseil gère le législatif, les finances, les travaux, le Directoire étant l'exécutif chargé de surveiller l'application des textes.
- Les représentants étaient élus pour quatre ans renouvelables par moitié tous les deux ans.
- Les assemblées départementales étaient soumises à l'autorité centrale, que ce soit le Roi ou la Convention.

liste des chapelles publiques ou privées de la paroisse, et celles de leurs biens et dotations, la municipalité répond le 21 août, qu'il y en a 5, dont x privées ; les autres n'ont pas de dotations mais sont utiles à la population et demande à les conserver.

Le Directoire du District en février 1792 avise le sieur le Bescond qu'on va vendre les cloches des églises supprimées. On nomme des commissaires qui s'entendent avec lui, en vue d'échanger une des cloches de Plésidy contre une de celles de Coatmallouen. Ce n'est que l'année suivante, semble-t-il, le 6 mars 1793, que le Directoire accorda à Plésidy la cloche de Coatmallouen, du poids de 621 livres, contre deux des cloches de Plésidy, pesant respectivement 380 et 125 livres, plus la somme de 203 livres, représentant la différence de poids, à 38 sols la livre.

En mai 1792, la municipalité interrogée au sujet des fonds et rentes de l'église, répond au Directoire, qu'à sa propre requête la majeure partie en a été vendue au profit de la nation, que ceux des églises voisines ne l'ont pas été et qu'il n'y a pas lieu de donner une réponse définitive quand l'église a besoin d'argent et de réparations.

Le 27 octobre de la même année, Philippe Le Bescond, curé constitutionnel <sup>8</sup> se présente devant la municipalité et prête le serment exigé par la loi du 4 août 1792 <sup>9</sup>.

Le 4 novembre, on fait l'inventaire des objets du culte prescrit par la loi du 10 septembre 1792 et on relève, outre ce qui est nécessaire à la paroisse, une croix d'argent de 10 livres, un calice, une patène, un ostensor, une navette avec sa cuillère et on désigne Ollivier Le Diouren et le curé Bescond « qui s'en chargent volontairement » pour rendre ces objets au Directoire du District de Guingamp, ce qu'ils font en effet (attest du 3 mars 1793 <sup>10</sup>).

Jusqu'à cette époque, le clergé paroissial avait tenu les registres de l'état civil, ou pour mieux dire les registres ecclésiastiques servant pour l'état civil; à partir du 25 novembre 1792, 4<sup>ème</sup> an de la liberté, 1<sup>er</sup> de la République. L'officier public : Yves Le Ny de Kerharz, élu par le général de la commune, est chargé d'enregistrer baptêmes, mariages et sépultures.

La municipalité nomme des trésoriers pour les chapelles, François Le Campion pour la Trinité, François Le Bail pour Saint Alor, le premier à la place de Charles Hamon, le second à la place d'Ollivier Le Bail, le 30 mai 1793. Le Procureur de la commune <sup>11</sup>, Piriou, dit qu'il est nécessaire de demander des comptes aux marguilliers et fabriques <sup>12</sup> des chapelles qui vont sortir de charge et de leur faire verser les sommes qu'ils possèdent au trésorier de la municipalité qui seront employées pour le profit et l'utilité de l'église et des chapelles, le 28 juillet 1793.

La municipalité et les notables délivrent à la « citoyenne Marie Le Diouren » ex religieuse (en religion Sœur Elisabeth, converse aux Ursulines de Guingamp), qui est présente et qui signe, un

---

<sup>8</sup> Les prêtres constitutionnels sont les prêtres ayant prêté un serment sur la Constitution. Leur statut est celui de salarié et d'agent de l'État. Les curés sont élus par les citoyens de leur circonscription.

<sup>9</sup> La nuit du 4 août 1789 est généralement considérée comme la date de l'abolition des privilèges. En réalité, cette abolition du 4 août n'était que très partielle (la plus grande partie d'entre eux restant rachetables) et il faudra attendre le mois d'août 1792, début de la deuxième Révolution, pour que les privilèges soient totalement abolis sans contrepartie.

<sup>10</sup> Après cette date, il n'est plus question de Philippe Le Bescond. On sait seulement qu'à la date du 9 floréal an V, Plésidy n'a plus de curé, mais qu'au 29 pluviôse précédent l'église a besoin d'un calice et de chandeliers. Le curé constitutionnel s'est donc retiré dans l'intervalle sans qu'on sache dans quelles conditions, ni où il se retira. Il ne semble pas avoir laissé de regrets.

<sup>11</sup> La loi municipale votée par la Constituante établit dans chaque commune un magistrat chargé de défendre les intérêts de la communauté, nommé procureur de la commune. Elu par les citoyens actifs, flanqué d'un substitut dans les grandes villes.

<sup>12</sup> Un marguillier membre du conseil de fabrique est un laïc, chargé de la construction et de l'entretien de l'église, de l'administration des biens de la paroisse (terres, locations de terres, écoles, rentes et impôts), de veiller à l'entretien des locaux, de tenir le registre de la paroisse et de préparer les affaires qui doivent être portées au conseil. Les membres de ce conseil sont au nombre de trois : un président, un trésorier, un secrétaire.

certificat attestant qu'elle réside depuis le 16 juin à Plésidy, dans une maison appartenant au citoyen Le Diouron. Elle logeait à Keronen chez son frère Ollivier, qu'elle n'est ni prévenue d'émigration, ni émigrée. Le certificat fut affiché et publié à Plésidy et à Bourbriac pendant huit jours consécutifs, le 1<sup>er</sup> novembre 1793.

Le 12 janvier suivant, la même « cy devant religieuse » habite Keronen chez Ollivier Le Diouron et Jean Le Cocguen, ses frère et beau frère, exécute les lois et décrets relatifs au serment civique et a juré de maintenir de tout son pouvoir la Constitution républicaine et justifie de son civisme.

Le 27 nivôse an 2, le citoyen Henri Joseph Le Lepvrier, juge au tribunal du district, commissaire nommé par le Directoire du District, se présente à la municipalité pour dresser avec elle l'inventaire de « l'actif affecté aux fabriques et à l'acquit des fondations » décrété « propriété nationale » (loi du 1<sup>er</sup> frimaire). Tous les papiers et titres qui s'y rapportent seront transportés aux archives du District avec les renseignements nécessaires. La nation prenant à sa charge les frais du culte, l'inventaire doit estimer meubles, matières d'or et d'argent, cuivre, étain, ornements, linges. L'inventaire fut fait sans désespérer.



Le 8<sup>ème</sup> jour de la 1<sup>ère</sup> décade de pluviôse 1794, (27 janvier 1794), le citoyen Marc Tépaute ou Lépaule, maçon, requis d'enlever les armoiries de Toul an Gollet, accepte, moyennant 27 livres. Il fera le même travail à l'église pour 12 livres.

Le 29 pluviôse (17 février 1794), la municipalité, à l'unanimité, déclare qu'il y a un besoin urgent d'un calice pour la messe et de six chandeliers de bois et accepte l'offre du citoyen du Gaspern, propriétaire du lieu de Kerhenry, mettant à sa disposition ces objets, à charge de les lui rendre à la première réquisition verbale.

Le 8 floréal (27 avril 1795), 4 cloches de la commune sont descendues de leurs clochers et Guillaume Guérin et Guillaume Coatléven de Toul an Gollet sont désignés pour les transporter au District.

L'une appartenait à l'église et portait l'inscription : parrain, H et P seigneur, Messire Sébastien Joseph Hiacinthe de Bégaignon, chef seigneur de Sullé ; marraine : dame Jeanne Marie de Becdelièvre, marquise de la Rivière ; Messire Charles Thoz, Recteur Julien Huet m'a fait, l'an 1732.

La seconde, de la chapelle Saint Jacques (et Saint Yves) porte l'inscription : Julien Perro est mon parrain, in pallier : 1609.

La troisième, Saint Alor : seulement la date 1613.

La quatrième, Trinité : Ollivier Le Diouron, Marie Allaire (reste visible).

Une cinquième cloche est réservée pour la commune.

Le 9 floréal an 5 (28 avril 1797), Plésidy est privé de curé. La municipalité, avec la grande majorité des habitants, réclame l'ancien curé : le citoyen Pierre Quérou. Elle décide qu'on l'invitera, car cette demande est conforme aux lois qui établissent la liberté des cultes, à exercer les fonctions du culte et à se conformer aux lois. Une copie de cette délibération sera adressée à

l'administration départementale, pour avoir en tant que besoin son approbation.

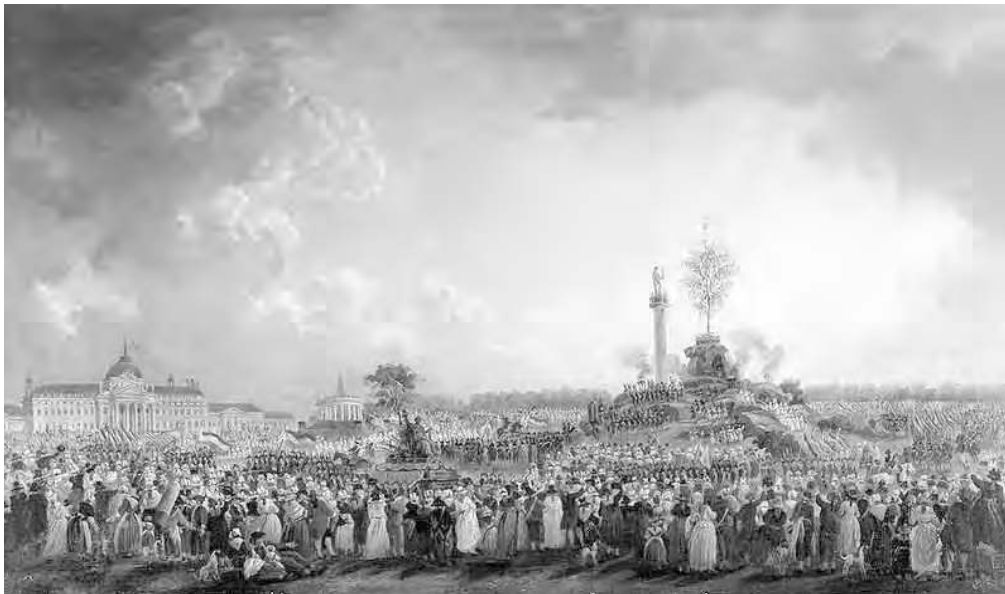
Le 26 septembre 1791, P Le Ny de Kerhars, maire et François Thoraval fils, du bourg procureur de la commune, sont désignés pour assister, le 29, à l'adjudication d'une pièce de terre, Parc Hervé, grevée d'une fondation en faveur de la fabrique.

Le 4 ventôse an 3 (22 février 1795), Yves Le Blois est nommé trésorier « pour régir les affaires et réparations urgentes de l'église ». Le 20 prairial (8 juin 1795) suivant, il se démet de cette fonction et remet la somme de 54 livres 10 sols à Pierre Le Guillaume de Keransquer nommé à sa place trésorier de l'église Saint Pierre de Plésidy.

La loi a fermé les églises, interdit toute cérémonie religieuse aux prêtres constitutionnels et imposé, avec le culte de l'Être Suprême<sup>13</sup>, l'observation du décadi. Les populations hostiles opposent au culte révolutionnaire la résistance passive et l'on voit se renouveler, dans les districts bas bretons (Guingamp, Pontrieux, Rostrenen), ce qui s'était passé en 1791 dans le district de Saint Briec, particulièrement à Sainte Anne du Houlin, Craffau, Saint Quihouët. Les paysans prétendent pratiquer leur culte et ne pouvant de jour, fréquenter les églises et les chapelles, s'y rendent la nuit. De là, des processions nocturnes, avec récitation du chapelet ou des litanies, aux chapelles dispersées dans la campagne ou aux sanctuaires vénérés, parfois très éloignés. Ainsi, Bourbriac se rend à Notre Dame de Bulat ou Notre Dame des Fougères (Sainte Anne de Radennec) à Pestivien, Pont Melvez, Coadout, Plésidy font ces processions.

D'après « l'Esprit public dans le département des Côtes-du-Nord 1789-1799 » de l'abbé Pommeret.

ROLLAND *Jean Paul*



***Fête de l'Être suprême au Champ de Mars (8 juin 1794).***  
*Tableau de Pierre-Antoine Demachy.*

---

13 Philosophiquement, le culte de la Raison et celui de l'Être suprême est une Religion naturelle, concept né à l'Ère des Lumières:

- Le culte de la Raison procède de l'athéisme et du naturalisme de Denis Diderot, dont s'inspirait Jacques-René Hébert.
- Le culte de l'Être Suprême procède du déisme de Voltaire et de Rousseau, dont s'inspirait Robespierre.

Ces cultes se voulaient une expression des idéaux des Lumières: liberté (d'expression, de pensée, etc.), égalité. Une nouvelle Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen fut mise en place en 1793, par rapport à celle de 1789; les lieux de culte furent fermés à partir de mai 1793. Le culte de l'Être suprême, apparu en 1796 (26 nivôse an V), est interdit en 1803.

# Calendrier républicain

## LES MOIS

- Mois d'automne (terminaison en *aire*)
  - Vendémiaire (22 septembre ~ 21 octobre) : Période des vendanges
  - Brumaire (22 octobre ~ 20 novembre) : Période des brumes et des brouillards
  - Frimaire (21 novembre ~ 20 décembre) : Période des froids (frimas)
- Mois d'hiver (terminaison en *ose* à l'origine, abusivement orthographiée *ôse* par la suite)
  - Nivôse (21 décembre ~ 19 janvier) : Période de la neige
  - Pluviôse (20 janvier ~ 18 février) : Période des pluies
  - Ventôse (19 février ~ 20 mars) : Période des vents
- Mois du printemps (terminaison en *al*)
  - Germinal (21 mars ~ 19 avril) : Période de la germination
  - Floréal (20 avril ~ 19 mai) : Période de l'épanouissement des fleurs
  - Prairial (20 mai ~ 18 juin) : Période des récoltes des prairies
- Mois d'été (terminaison en *idor*)
  - Messidor (19 juin ~ 18 juillet) : Période des moissons
  - Thermidor (19 juillet ~ 17 août) : Période des chaleurs
  - Fructidor (18 août ~ 16 septembre) : Période des fruits

**LES SIX JOURS SUPPLEMENTAIRES** de fin d'année, parfois appelés *sans-culottides* ou *sanculotides* :

- *jour de la vertu* (17 septembre)
- *jour du génie* (18 septembre)
- *jour du travail* (19 septembre)
- *jour de l'opinion* (20 septembre)
- *jour des récompenses* (21 septembre)
  
- *jour de la révolution* (seulement les années sextiles, 22 septembre)

## LES DECADES

Chaque mois est divisé en **trois décades de dix jours**, portant les noms *Primidi*, *Duodi*, *Tridi*, *Quartidi*, *Quintidi*, *Sextidi*, *Septidi*, *Octidi*, *Nonidi* et *Décadi*.

## LES JOURS DE L'ANNEE

Chaque jour de l'année a un nom propre. Les noms des saints du calendrier grégorien ayant été remplacés par des noms de fruits, de légumes, d'animaux, d'instruments, etc.<sup>9</sup>

Les Quintidis ont reçu des noms d'animaux communs (pas forcément domestiques : lièvre), tandis que les Décadis prenaient des noms d'instruments agricoles.





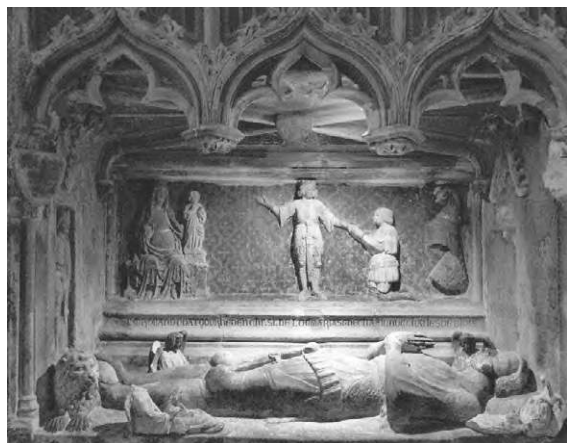
La seigneurie de Coatgoureden avait au moins l'importance de celle de Pestivien ou de celle de Bodeillo. Le fief seigneurial s'étendait sur la partie Sud-Est de Pestivien dénommée encore aujourd'hui : « *Gouriz-Coatgoureden* » (ceinture, pourtour de Coatgoureden), et sur de nombreux villages avoisinants de Maël Pestivien. Il avait en plus, ici et là, de nombreuses enclaves. La seigneurie de Coatgoureden possédait une juridiction complète : ses « *fourches patibulaires* » se dressaient sur le coteau de Coatgoureden, elles se composaient de pierres cylindriques superposées ayant chacune 33 centimètres de haut sur 60 centimètres de diamètre.



Les « *armes* » de Coatgoureden se lisaient : « *De gueules à la croix dentelées (ou édentées ou engreslées) d'argent* ». La devise était : « *Je me contente* » ou aussi : « *In Cruce spes et Munimen* » (Dans la croix, mon Espérance et mon réconfort).

La famille de Coatgoureden n'a guère laissé de traces dans l'histoire, ni dans les monuments de Bulat Pestivien, par le fait que la branche aînée, possesseur du château ancestral, semble l'avoir assez vite abandonné pour d'autres résidences.

Le plus célèbre de ses membres est Roland (ou Rolland) de Coatgoureden, né au château vers 1310. Il aurait eu l'intention, disent les anciennes chroniques, de quitter le monde et de se faire moine. Il renonça à son projet sur les instances d'un homme « saint » : Charles de Blois, duc de Bretagne. Celui-ci, dès le début de la guerre de Succession de Bretagne (1341 à 1364) nomma Roland « *sénéchal universel*<sup>16</sup> » de Bretagne, c'est-à-dire en fait « Ministre de la Justice » pour tout le duché. C'est peut-être pour être plus près de son maître, qui avait fait de Guingamp, sinon sa capitale, du moins sa ville de prédilection (d'après les termes des actes du Procès de Canonisation<sup>17</sup>) que Roland quitta son château de Coatgoureden en Pestivien, pour s'établir à Locmaria, un château ceint de murs et fossés, en Ploumagoar.



Il épousa en 1338 Plésou de Kerbouric (1318). Ce Roland a laissé un renom de bravoure. Lors du sac de Lannion par les Anglais, à la solde de Montfort, en 1346, il fut fait prisonnier avec d'autres seigneurs : les vainqueurs firent marcher leurs captifs pieds-nus et chargés du butin provenant du pillage de la ville jusqu'au château de la Roche Derrien où ils les enfermèrent. Roland fut bientôt libéré. Il mourut en 1357 et fut inhumé dans la collégiale (devenue basilique<sup>18</sup>) Notre-Dame de Bon Secours à Guingamp.

Sur l'enfeu (tombe encastrée dans l'épaisseur du mur de l'édifice religieux) on y voit encore le gisant du sénéchal, représenté armé, les mains jointes. La plaque du fond montre Charles de Blois, tué à Auray en 1364, intercédant auprès de la Vierge pour qu'elle reçoive son vaillant sénéchal, agenouillé, auprès d'elle.

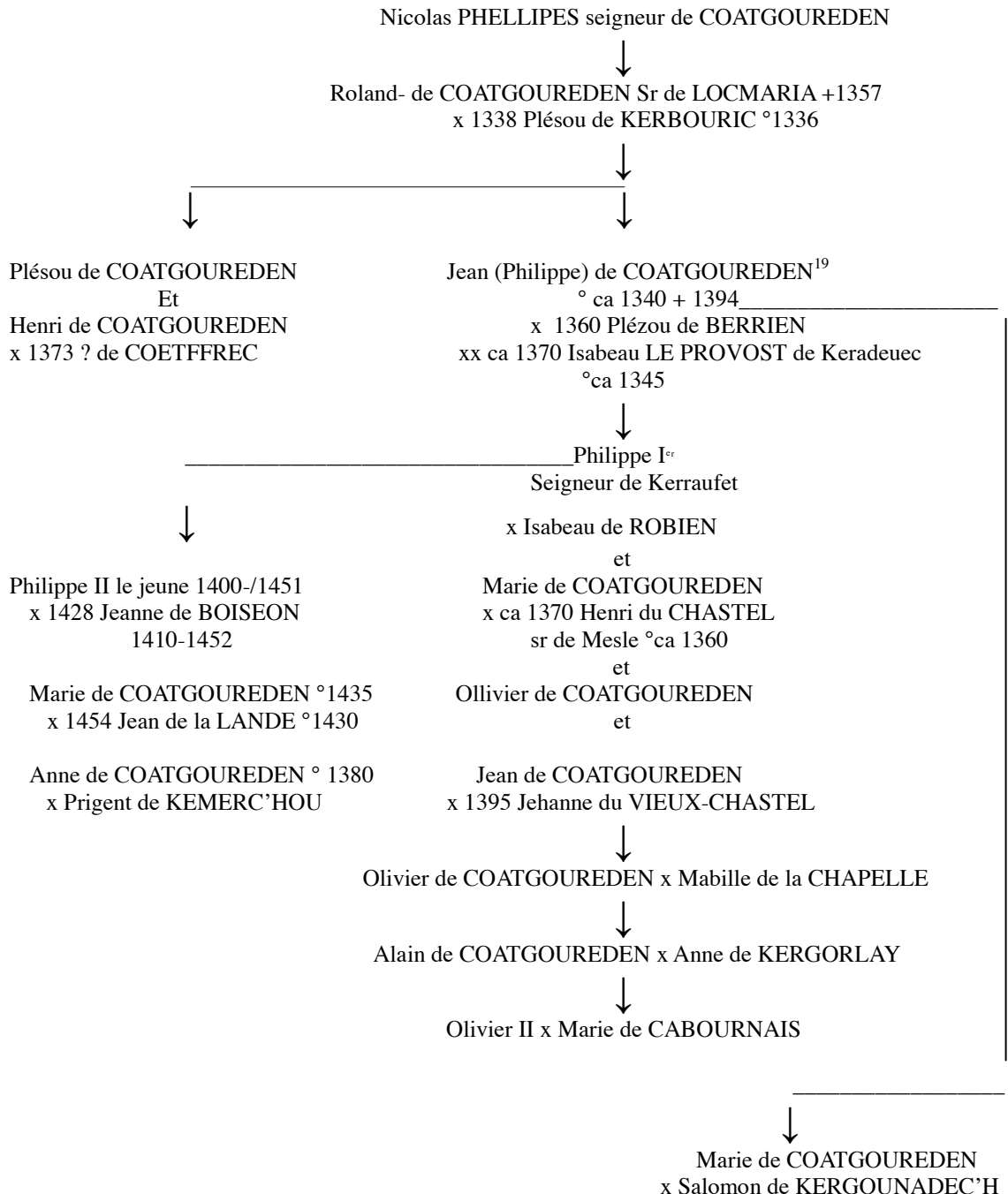
<sup>16</sup> L'office de sénéchal était à la fois civil et militaire. Cet officier avait la surintendance de la maison du prince et conduisait les troupes à la guerre. Ses attributions comprenaient les armes, les finances et la justice.

<sup>17</sup> Charles de Blois est béatifié en 1904, du fait de sa piété sans faille et ses neuf années d'emprisonnement à Londres

<sup>18</sup> Le 24 octobre 1899, un décret du Pape Léon XIII élevait l'église paroissiale Notre Dame de Guingamp à la dignité de Basilique mineure. Cette décision fut officialisée à l'occasion du Pardon du 3 juillet 1900.

**Avant les registres paroissiaux**, les principales sources utilisées pour établir ces filiations sont les arrêts rendus par la Chambre de la Réformation de la Noblesse, les différents écrits de Frotier de la Messelière et les recherches faites par des généalogistes, glanées sur Internet.

## Filiation



<sup>19</sup> Seigneur de Kerminonen en Ploulec'h-Keranroual, Prenevez et du Meuren en Plouigneau.

Nous arrivons à la première génération donnée dans les **preuves** présentées à la Chambre de la Réformation de la noblesse. Les de COATGOUREDEN ont été déclarés nobles d'extraction par arrêt du 16 juillet 1670.

Le fils aîné de Roland, Henry ratifia à Guingamp, le 30 avril 1381 le second traité de Guérande passé le 4 avril entre le nouveau duc Jean IV (Montfort) et le roi de France Charles VI<sup>20</sup>. Il avait épousé vers 1373 l'héritière de Coëtfrec (une des plus importantes familles du Tregor) dont il ne laissa qu'une fille : le nom se perdit (ou se fondit) dès le XIV<sup>e</sup> siècle dans ceux de Kerimel, Penhoët, Guillard, Béguaignon et le Brun du Lojou).

La branche de Locmaria, fondue vers 1460 dans les Du Parc, la branche de Kerninon, fondue dans les le Roux.

### Les descendants :

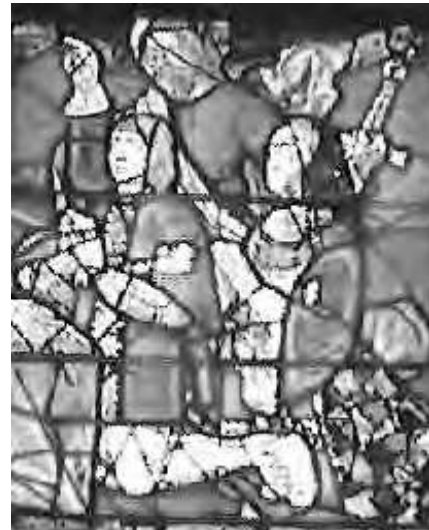
Jean Philippe (1340-1394), marié en première noce à Plezou de Berrien puis, en 1370, en secondes nocces, à Isabeau Le Provost, dame de Keradéneec.

Les branches cadettes des Coatgoureden vécurent plus longtemps dans la région.

Celle de Coatgoureden-Kerauffret, du nom du manoir de Maël Pestivien, fit don à l'église de Maël Pestivien vers 1450 de la célèbre verrière de la maîtresse vitre <sup>21</sup> représentant la Passion du Christ (classée en 1867).



Panneau de gauche



Panneau de droite

---

<sup>20</sup> Deux traités de Guérande ont été signés:

- le premier traité de Guérande, signé le 12 avril 1365 met fin à la guerre de succession de Bretagne et définit la loi successorale du duché;
- le second traité de Guérande, signé le 15 janvier 1381 et ratifié le 4 avril 1381, restitue le duché au duc Jean IV contre l'hommage au roi de France, une indemnité et le renvoi des conseillers anglais. La neutralité de la Bretagne est imposée.

<sup>21</sup> Elle nous montre en dix panneaux la Passion du Christ et dans la partie basse, deux panneaux où figurent deux couples de donateurs, à genoux portant des armoiries sur leurs vêtements. En fait, Henri de Coatgoureden, seigneur prééminencier, a fait mettre ses trisaïeux et ses bisaïeux sur le vitrail. La devise des Coatgoureden était : « *En toute saison il faut prendre conseil* ».

Dans le panneau de gauche : Jehan de Coatgoureden et Jouhane du Vieux Chastel mariés entre 1395 et 1400.

Dans le panneau de droite : Olivier de Coatgoureden et Mabilie de la Chapelle Pestivien mariés vers 1425.

Au chevet de l'église Saint Laurent de Maël Pestivien, à l'extérieur, on remarque aussi une pierre sculptée en haut du pignon, portant écu en bannière, à la croix engreslée, penché, timbré d'un heaume et supporté par deux lions : les armes de la famille de Coatgoureden.



La branche de Coatgoureden-Kermatehan (ou Kertan) avait un enfeu dans l'église tréviale de Burthulet.

Le nom de Coatgoureden, originaire de l'ancienne paroisse de Pestivien, est encore porté par de nombreuses familles disséminées dans toute la France. Un comte de Coatgoureden : Charles Louis Armand Jean de COATGOUREDEN (1814-1850), marié à Stéphanie Marie-Adélaïde de FORSANZ (1820-1887) fut maire de Saint-Vougay (29) et habita au château de Kerjean (devenu musée départemental).

Quelle est la hiérarchie des titres de noblesse ?

Depuis 1805, la noblesse n'est plus, en France, qu'une distinction honorifique. Les « titres » actuels font pourtant référence à l'organisation féodale, caractérisée par l'existence de fiefs et de seigneuries. L'ordonnance du 25 août 1817 donne cette hiérarchie des titres :

1. Prince, souverain à titre personnel et héréditaire.
2. Duc, souverain d'un duché.
3. Marquis, gouverneur d'une « marche » ou district aux frontières du pays.
4. Comte, compagnon attaché à la suite d'un Prince.
5. Vicomte, adjoint ou remplaçant d'un Comte.
6. Baron, Seigneur important d'un royaume.
7. Chevalier, Seigneur suffisamment important pour assurer l'armement d'un cheval.

*ROLLAND Jean Paul*

#### **Sources :**

Bulletin paroissial de Bulat Pestivien par abbé Le Tirrand,  
Kaier du Poher n°13 décembre 2004.

# Expertise des monnaies trouvées à Kerien

## Rappel des faits

C'est au printemps 2007 que des chasseurs ont déclaré, auprès du Service régional de l'archéologie de Bretagne, la découverte de 199 monnaies d'argent et 18 fragments, trouvés fortuitement lors de travaux de terrassement pour débusquer un blaireau, près du hameau de la Villeneuve, sur la commune de Kerien. Quatre monnaies, transmises aux archéologues, ont fait l'objet d'une identification. Il s'agit de deniers frappés en Bretagne, attribuables à **Constance**<sup>22</sup> [1186-1202], **Arthur**<sup>23</sup> [1202], ou **Guy de Thouars**<sup>24</sup> et Philippe Auguste [1202-1206 et 1207-1213].

Un sondage archéologique a été pratiqué le 7 octobre 2008 à l'emplacement de la découverte, afin de préciser le contexte de l'enfouissement et de compléter le lot de monnaies en vue de l'étude de l'ensemble, par une équipe d'archéologues.

Au total, 546 monnaies et 35 fragments ont été exhumés. Aucun élément ne renseigne sur le contexte de l'enfouissement de ce dépôt. Celui-ci semble donc avoir été réalisé hors de tout espace habité. Par ailleurs, l'absence de fragments de céramique dans les sédiments livrant les monnaies exclut un dépôt dans un vase. L'observation de fibres textiles conservées par l'oxydation de certaines monnaies, laisse penser que le trésor était contenu dans un linge. L'étude numismatique devra apporter les éléments quant à la datation et la durée de constitution de cet ensemble.

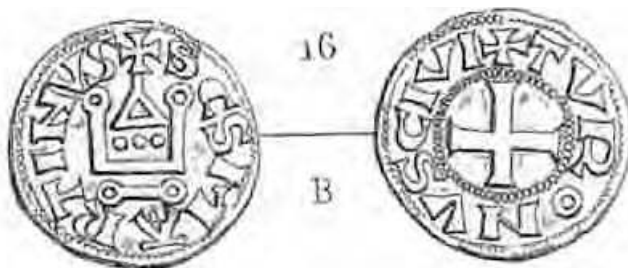
## Expertise du trésor monétaire médiéval

Ce trésor se compose de 559 deniers intacts et 76 deniers endommagés et incomplets, soit 635 deniers. Il s'agit d'un dépôt monétaire unique. Ces deniers provenant très majoritairement d'ateliers bretons : Guingamp, Nantes et Rennes.

## Monnaies exogènes

Les monnaies les plus anciennes sont probablement les 3 monnaies exogènes, 2 provenant de l'atelier de l'abbaye St Martin de Tours et de l'atelier du prieuré de Souvigny<sup>25</sup>. Ces monnaies, anonymes, sont mal datées mais peuvent être attribuées sans trop d'erreur aux dernières années du XII<sup>ème</sup> siècle ou au tout début du XIII<sup>ème</sup> siècle. Pour les deniers anonymes de St-Martin-de-Tours, ces émissions ne sauraient dépasser 1204, date à laquelle l'atelier est repris par le roi de France Philippe-Auguste. Ces monnaies ont été émises en grande quantité et ont très largement circulé. Il est donc logique de les retrouver dans un ensemble de cette période en Bretagne.

Avers : Chatel tournois SG ARTINUS  
Revers : Croix + TVRONVS CIVI



<sup>22</sup> **Constance de Bretagne** (vers 1161 – septembre 1201 à Nantes), fille de Conan IV de Bretagne et de Marguerite d'Huntingdon, fille d'Henri, prince d'Écosse, comte de Northumberland et d'Huntingdon, fut duchesse de Bretagne à partir de 1166, et comtesse de Richmond à partir de 1171.

<sup>23</sup> **Arthur Ier de Bretagne ou Arthur Plantagenêt** (29 mars 1187 – 3 avril 1203[1],[2]), fils posthume de Geoffroy Plantagenêt et de la duchesse Constance de Bretagne, fut duc de Bretagne de 1201 à sa mort, et héritier désigné au trône du Royaume d'Angleterre, devant succéder à Richard Cœur de Lion.

<sup>24</sup> **Guy de Thouars** épouse Constance de Bretagne en 1199 après le divorce de cette dernière avec Ranulph de Blondeville, comte de Chester, l'époux qui lui avait été imposé par Henri II d'Angleterre en 1189. Son beau-fils Arthur Ier ayant été assassiné le 5 avril 1203 par Jean sans Terre, il lui succède à la tête de la Bretagne en tant que duc baillistre, en qualité de tuteur de sa fille de deux ans, la petite duchesse Alix, au détriment de sa belle-fille Aliénor et du tuteur de celle-ci, Jean-sans-Terre.

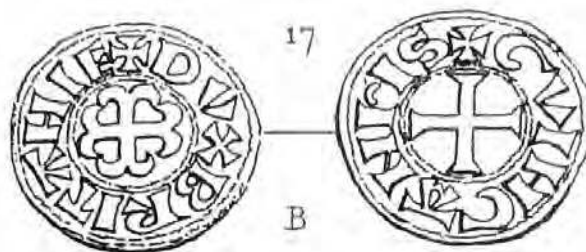
<sup>25</sup> Se situe dans l'Allier, en plein cœur de l'ancienne province du Bourbonnais. Souvigny était au Moyen Âge l'une des cinq filles aînées de la puissante abbaye de Cluny, en Bourgogne.

## Monnaies de Guingamp

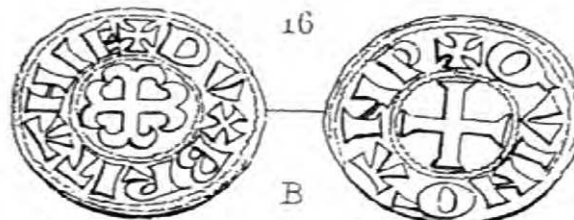
C'est l'atelier le plus proche du site de découverte. Deux types monétaires principaux sont présents dans le dépôt. Un ensemble très minoritaire, car constitué seulement de deux monnaies, trouve ses origines sous Etienne 1<sup>er</sup>, comte de Penthièvre (1093-1138). Le type monétaire présent dans ce trésor est immobilisé<sup>26</sup> et bien postérieur. Les deux étoiles qui cantonnent le revers sur le type immobilisé ont ici disparu. Sous Alain de Goello (1186-1222), une seule étoile cantonne le revers. Cette étoile disparaît sur les monnaies émises à ce type par Philippe-Auguste en tant que baillistre du duché de Bretagne (1206-1213). On doit donc logiquement considérer ces monnaies comme les ultimes émissions du comté de Penthièvre, lorsque Pierre Mauclerc (ou de Dreux), après son mariage avec l'héritière du duché, en devient le baillistre (1213-1237)<sup>27</sup>. Compte-tenu de l'existence d'un autre type, cette émission immobilisée au nom d'Etienne doit avoir constitué la première phase du monnayage émis par Pierre Mauclerc.

Le second ensemble, numériquement plus important dans le trésor (35 exemplaires), appartient à la série des anonymes de l'atelier de Guingamp, cette fois-ci au nom du duc de Bretagne, dont le revers, identique aux 2 ateliers bretons, présente à l'avvers une croix ancrée ou dans un polylobe. Cette série, postérieure à la précédente, au type immobilisé, se décline en deux groupes qui se différencient par la légende du revers : un groupe à légende courte GVINAMP, l'autre à légende longue GVINAMPIS. Ce dernier groupe pourrait être le plus tardif, est à attribuer, comme la précédente, à Pierre Mauclerc.

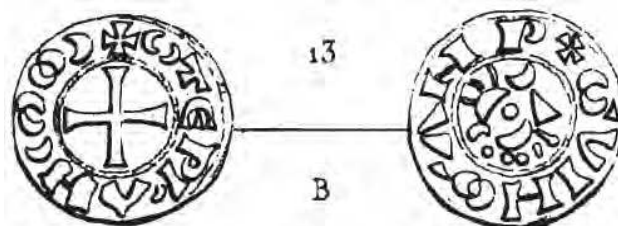
Avers : Croix ancrée ou croix dans un polylobe + DVX BRITANIE  
Revers : Croix + GVINAMPIS



Avers : Croix ancrée ou croix dans un polylobe + DVX BRITANIE  
Revers : Croix + GVINAMP



Avers : Buste schématisé à droite + GVINAMP  
Revers : Croix + STEPHAN COM



<sup>26</sup> Signifie que les gravures et titulatures n'ont pas changées, même avec un nouveau souverain; et postérieur signifie que la monnaie est d'un successeur du souverain nommé sur celle-ci.

<sup>27</sup> En droit féodal, le baillistre est celui qui a la garde et la tutelle des enfants nobles durant leur minorité ainsi que du fief.

Par exemple, Pierre de Dreux fut baillistre du duché de Bretagne de 1213 à 1237, d'abord au nom de sa première épouse Alix de Bretagne, puis pendant la minorité de leur fils aîné, Jean Ier de Bretagne.

Le baillistre doit être un chevalier. Il rendra les services vassaliques pendant le temps où il tient le fief. Les revenus perçus par le fief serviront à l'entretien du mineur.

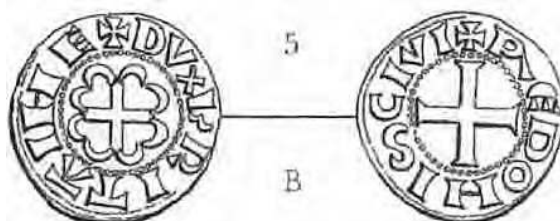
## Monnaies de Rennes

Les monnaies de l'atelier de Rennes appartiennent toutes à la série anonyme des ducs de Bretagne à la croix ancrée ou polylobée. Ces deniers sont de loin les plus nombreux du trésor qui en contient 494 exemplaires. Ils se déclinent selon deux types qui se différencient par la graphie du revers, soit sous la forme REDONIS, soit RGDONIS. Cette différence ne semble pas devoir répondre à une chronologie particulière. Sur un certain nombre d'exemplaires, de frappe négligée, cette différence n'est pas discernable. Ces émissions anonymes sont globalement attribuables à Pierre Mauclerc. Certains numismates estiment que la frappe de ces émissions s'est prolongée sous Jean 1<sup>er</sup>, jusque dans les années 1250, avant les émissions faites en son nom propre.

Avers : Croix ancrée ou croix dans un polylobe

DVX BRITANIE

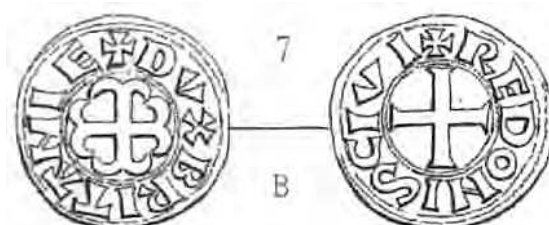
Revers : Croix + REDONIS CIVI



Avers : Croix ancrée ou croix dans un polylobe

DVX BRITANIE

Revers : Croix + REDONIS CIVI



## Monnaies de Nantes

Tout comme les précédentes, les monnaies de l'atelier de Nantes appartiennent à la série anonyme des ducs de Bretagne à la croix ancrée ou polylobée. Avec 100 exemplaires, ces deniers sont moins nombreux que ceux de Rennes. Ils se déclinent selon une série unique. Cinq exemplaires échappent à cette typologie. Ils présentent une légende du revers déformée en ISCIV NAN ou NIONIS CIVT. Selon certains auteurs, il pourrait s'agir de fausses monnaies, comme le suggèrent Jézéquel et Coativy (numismates). Cette hypothèse, pour plausible qu'elle soit, demanderait cependant à être confirmée.

Dans la série à la croix ancrée, les deux principaux ateliers bretons, que sont Rennes et Nantes, sont proportionnellement représentés en fonction de la distance qui les séparent de Kerien : Rennes 78,8 %, Nantes 15,6 %. L'atelier de Guingamp, tout proche du lieu de découverte mais qui semble avoir connu une activité nettement plus réduite, représente lui 5,6 % des monnaies à la croix ancrée.

Les trésors bretons qui comprennent des deniers anonymes sont loin d'être rares. Ils contiennent souvent plusieurs centaines à plusieurs milliers de monnaies, témoignant de l'intensité des productions monétaires anonymes de la première moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle des ateliers monétaires de Bretagne. On citera, sans souci d'exhaustivité, ceux de Loudéac (plusieurs milliers de monnaies), Mareuil sur Laye (15 442 monnaies), Pontmain (1 500 monnaies environ. Le Poiré sur Velluire (1 649 deniers), Sénéillé (2 264 deniers), etc.

## Datation du trésor

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, il apparaît que ce dépôt semble avoir été constitué en une seule fois par ponction dans la circulation monétaire locale. Les recherches récentes placent ce numéraire dans la première moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle. La fourchette d'enfouissement peut être probablement réduite à une tranche chronologique entre 1223 et 1245.

*Rolland Jean Paul*

## Sources :

Laurent Beuchet, Expertise d'un trésor monétaire médiéval découvert à Kerien.

Poey d'Avant, Monnaies féodales de France

Yannick Jézéquel, Les monnaies des comtes et ducs de Bretagne, au X<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles.

## **BOURBRIAC Vendredi 21 avril 1944.**

### **« Kerbars/Kerlosquer ».**

Chute du bombardier Anglais de la Royal Air Force Wellington Mk X LN896,

Opération Nickel. Du 93th Group du No.28 Operational Training Unit RAF (Stagiaires en confirmation de vol, en attente d'être affectés à un escadron de bombardement).

Mission nocturne de largage de tracts sur la ville de Blois dans le Cher. (Ces tracts avaient pour but d'informer la population française de ne pas rester sur les routes dans les mois à venir).

Cette mission nocturne était la première pour tous les membres de l'équipage y compris pour le pilote de ce bombardier bimoteur. A leur retour les 6 aviateurs devaient se voir confirmés pour d'autres missions au sein d'un escadron de bombardement opérationnel.

**Rapport d'évasion du Flying Officer Brennan rédigé le 14 juillet 1944 à son retour en Angleterre.** En ce 20 avril 1944 nous avons décollé à 21 heures 18, du terrain de la RAF Wymeswold airfield situé dans le comté de Leicestershire, ayant pour mission opération "Nickel", où nous devions larguer des tracts sur la ville de Blois en France. L'objectif ayant été atteint, sur la route du retour, j'ai interrogé plusieurs fois mon navigateur le pilote Officer Houston pour qu'il me donne le cap vers notre base. Ce dernier n'arrivait pas à me donner précisément la route à suivre. Nous étions perdus. J'ai demandé à mon navigateur à nouveau, d'interroger la balise de radio guidage anglaise. Nous avons eu un contact rapidement

Vraisemblablement, il s'avère que nous avons été interceptés par une station allemande dont la mission était de dérouter les appareils alliés. Je ne me suis pas aperçu de cela et ai pris la direction qu'elle me donnait. Nous étions sur un cap plein ouest en direction de la pointe bretonne. Au moment où j'ai appelé, je me croyais dans le nord de la France. Après avoir volé un bon moment, j'ai consulté ma jauge à carburant et là j'ai vu que mes réservoirs s'épuisaient rapidement. J'ai compris qu'il ne serait pas possible de rejoindre l'Angleterre. La situation devenait préoccupante et angoissante. Peu de temps après, au sol, nous avons aperçu un grand feu qui nous semblait être à bord d'un bateau. J'ai décidé de baisser l'altitude pour voir ce qu'il en était et essayer de me

repérer. Je savais que nous étions toujours dans l'espace aérien français. Cet incendie nous apparut alors comme celui d'une grande maison. (Nous apprendrons par la suite lors de notre évasion, qu'il s'agissait de l'incendie d'un bâtiment de la caserne de Guingamp occupée par les Allemands et qui abritait des munitions. Incendie allumé par un seul homme, patriote résistant de la région qui avait voulu commettre cet acte le jour de l'anniversaire d'Hitler). J'ai ensuite remonté l'appareil à 6000 pieds (1800 mètres). J'ai informé l'équipage de la situation dans laquelle nous nous trouvions. J'ai aussitôt demandé à chacun de s'équiper de son parachute, de vérifier les sécurités et d'évacuer rapidement l'avion. Je me suis assuré qu'ils avaient tous sauté et à mon tour je me suis lancé dans la nuit noire au dessus de la région de Bourbriac. Au cours de ma descente, j'ai pu voir le crash de mon avion et le feu qui s'en suivit. J'ai su après qu'il s'était écrasé sur une petite colline près de cette ville et qu'il s'était cassé en plusieurs morceaux.

Je suis arrivé au sol sans encombre, ne sachant vraiment pas où j'étais. J'ai caché aussitôt mon parachute, ma mae west (bouée de sauvetage que nous avions autour du cou) dans des buissons. Je suis parti ensuite dans l'obscurité, à pied à travers la campagne. J'ai marché jusqu'à 7 heures du matin le 21 avril. J'ai ensuite contourné un petit village et me suis caché dans un champ de chardons jusqu'à 16 heures. Ensuite j'ai repris la marche et suis arrivé à Bulat Pestivien, où j'ai rejoint

l'église. J'y suis rentré et ai rencontré le prêtre de cette paroisse. Malgré mes efforts à parler Français, il me fit comprendre qu'il ne parlait que le breton. J'ai quitté aussitôt l'église. La faim me gagnait. J'ai rencontré ensuite un fermier aimable qui m'a invité à manger et à boire. Il m'a ensuite caché dans des fourrés sur une colline. Il s'est arrangé pour que des gens de la Résistance me récupèrent et organisent mon retour.

**Récit de Houston Alfred James (Navigateur). Le saut en parachute :**

Nous étions à court de carburant. Le lieutenant Brennan nous a donné l'ordre de sauter en parachute, ce que j'ai fait au dessus de Maël-Pestivien aux environs de minuit 15 mm, le 21 avril 1944. J'ai atterri dans un champ labouré. Malgré l'obscurité, j'ai réussi à cacher mon parachute et ma mae west et mon harnais. Je suis parti aussitôt à pied en direction du sud-est (la consigne donnée aux aviateurs avant de quitter l'avion avait été de s'orienter au sud-ouest dès qu'ils auraient touché le sol, pour se regrouper d'une part mais aussi, déjà, prendre la direction des réseaux d'évasion vers le sud, vers l'Espagne. Aux environs de 9 heures, je me suis réfugié dans un champ où j'ai pu dormir jusqu'à 11 heures. A mon réveil j'ai aperçu deux femmes âgées qui étaient à proximité d'une ferme. Je me suis approché d'elles et leur ai donné immédiatement mon identité. Elles m'ont offert un verre de vin et m'ont dirigé vers la route de Callac.

J'ai marché une dizaine de kilomètres, quand j'ai rencontré à nouveau deux autres femmes à qui je me suis adressé en leur précisant à nouveau mon identité. Elles m'ont dit de ne pas aller à Callac car la ville était infestée d'Allemands.

Je suis donc revenu sur Bulat Pestivien et ensuite j'ai pris la route de Saint Servais. Dans un petit bois, j'ai aperçu un homme. Je me suis approché de lui et lui ai demandé où j'étais. Il me dit être du groupe des patriotes de la région. Je lui ai dit qui j'étais. Il m'a dit de l'accompagner. Je suis donc parti avec lui, il me cacha en me donnant de quoi manger et boire. Il me dit de rester en place sans me manifester et que l'on viendrait me chercher, mais il ne

savait pas quand et que je devais être patient. Je suis resté dans cet endroit jusqu'au lendemain 17 heures.

Deux patriotes résistants sont venus me chercher en voiture et nous sommes partis tous les trois vers Maël-Pestivien où ils m'ont conduit dans une maison, j'y ai retrouvé notre opérateur radio le Sergent Kempson qui était allongé, grièvement blessé. Le lendemain nous sommes repartis, après avoir placé le Sergent blessé à l'arrière de cette même voiture et nous nous sommes rendus au village de Quodimael (Coat-Maël) où dans une maison nous étions attendus. Malheureusement le sergent est mort 3 jours après malgré les soins qui lui avaient été prodigués par les médecins de la région. Dans cette maison j'ai retrouvé le sergent Elder notre mitrailleur arrière. Le sergent Trottier nous a rejoints ensuite.

**Récit du Sergent Dickson Roger Jacques. (Mitrailleur de tourelle supérieure)**

Le 21 avril 1944, je me suis éjecté de notre bombardier aux environs de minuit au dessus de Pont-Melvez en France. J'ai atterri à quelques kilomètres de cette ville. J'ai immédiatement caché mon équipement. Harnais, mae west et parachute bien sûr. Malgré l'obscurité qui régnait, je me suis orienté vers le sud-est. A 7 heures je me suis caché dans des buissons touffus où je suis resté jusqu'à 22 heures 30, tâchant de dormir un peu. Ensuite, j'ai repris la marche toute la nuit. A 7 heures, le 22 avril, je me suis dirigé vers une ferme pour y demander de l'aide. On m'a donné à manger et à boire et ensuite on m'a dirigé vers une autre ferme plus sûre, distante de 6 kilomètres. Dans cette ferme, on m'a changé mes vêtements et j'ai reçu des habits civils. Les patriotes résistants ont organisé mon voyage de retour.

**Récit du Sergent Trottier Ernest Joseph. (Bombardier)**

Dans la nuit du 20 au 21 avril 1944, comme mes camarades, je me suis éjecté du bombardier dont j'étais membre d'équipage. Il était environ minuit, nous revenions d'une mission. J'ai atterri dans un

champ à quelques kilomètres de Bourbriac en France. J'ai aussitôt caché tout mon équipement et je suis parti à pied dans l'obscurité, vers le sud-est avec l'espoir de retrouver mes camarades, qui eux aussi avaient sauté avant moi. J'ai marché pendant 6 heures et ensuite, fatigué, je me suis caché toute la journée jusqu'à la nuit tombante. J'ai ensuite pris la direction d'une ferme aperçue auparavant. J'ai frappé mais il n'y avait personne. Je suis reparti, j'étais très fatigué. J'ai continué mon chemin au hasard, espérant trouver de l'aide. N'ayant rien trouvé dans mon errance, j'ai continué et le lendemain matin j'ai rencontré un homme qui m'a invité chez lui à prendre un petit déjeuner. Il a contacté deux patriotes qui sont arrivés rapidement à bicyclette. Nous sommes partis vers le village de Quodmael (Coat-Maël) en Maël-Pestivien où j'ai retrouvé les sergents Elder et Houston. Y était aussi le Sergent Kempson qui était grièvement blessé. Il décèdera les jours suivants. Ce même jour, nous sommes tous partis avec les résistants vers leur campement situé entre Peumerit et Trémargat. Dans la nuit du 23 avril, le Flying Officer Brennan et le Sergent Dickson nous ont rejoints.

Les patriotes organisèrent notre retour vers l'Angleterre le 13 juillet.

#### **Récit du Sergent Elder Andrew. (Mitrailleur arrière)**

Comme mes camarades, je me suis éjecté de notre avion en perdition peu après minuit le 21 avril 1944. Je suis arrivé au sol près du Village de Kerbalen en France. Hélas, mal tombé, je me suis fait une entorse. La première chose a été de cacher mes affaires de vol. Je ne voulais pas être repéré. J'ai quitté aussitôt les lieux et ai commencé une longue marche dans la nuit, malgré mes douleurs à la cheville. J'ai marché jusqu'au lever du jour et me suis caché jusqu'à 10 heures. Le fermier du coin m'a aimablement accueilli, m'a donné à boire et à manger. A midi, un médecin est venu me voir, à la demande du fermier. Il a ausculté ma cheville et m'a fait un bandage. Sur les conseils du fermier, je suis allé me cacher dans un champ proche. J'y suis resté jusqu'à la tombée de la nuit.

On est venu me chercher et aussitôt j'ai été dirigé vers une autre ferme où j'ai dormi dans l'écurie avec les chevaux. Le lendemain soir, j'ai été dirigé vers un autre village où dans une maison j'ai retrouvé le Flying Officer Houston et le malheureux Sergent Kempson qui était grièvement blessé à la tête. Le lendemain, les maquisards nous ont dirigés vers leur campement dans la forêt. Ils nous ont ensuite arrangé notre retour par mer.

#### **Destin tragique du Sergent John Kempson.**

Le Sergent John Kempson eut un destin tragique, il décéda le 25 avril 1944 vers 6 heures, au Village de Coat-Maël en Maël-Pestivien. Il était l'opérateur radio du Wellington et à l'occasion mitrailleur de tourelle, il était âgé de 20 ans. Il s'était engagé en 1943 dans les volontaires de réserve de la RAF originaire de Surbiton dans le Surrey. Angleterre, il était le seul aviateur britannique de cet équipage. Il était le fils d'Horace Léopold et Mabel Alice Kempson. En cette nuit tragique pour ces jeunes aviateurs, l'ordre d'évacuer l'avion fut donné au dessus du hameau de Saint-Norgant en Kerien. Comme on l'a vu, les 5 Canadiens atterrirent sans problème aux abords de l'étang du Blavet et près du village de Kerbalen. Le Sergent Kempson avait atterri près du village de Cosquer-Jehan en Kerien, son saut s'était passé dans de bonnes conditions mais il avait touché le sol sur des rochers affleurant le haut d'un coteau. Sous l'effet du vent son parachute l'entraîna à la renverse. Il fut projeté sur un rocher où il se fractura le crâne en tombant lourdement. Tôt le vendredi matin, deux femmes du village, aperçurent sur ce coteau proche de chez elles, cette masse blanche, inhabituelle. Elles se rendirent sur les lieux et se rendirent compte que c'était un parachute.

Un de leurs voisins monsieur Augustin Salomon arriva aussitôt et retrouva, au pied de ce rocher, le malheureux aviateur plongé dans le coma. Il était inconscient. Aussitôt et avec prudence, elles allèrent prévenir un résistant qui aussitôt se rendit sur place, ayant pris soin de prévenir d'autres hommes de son groupe. Les deux

femmes cachèrent le parachute de couleur blanche. Les résistants emmenèrent l'aviateur chez le Docteur Lebreton, placé entre deux hommes, à l'arrière d'une voiture berline. Le lendemain pour plus de sécurité, le Sergent fut emmené au village de Coat-Maël où venu de Guingamp, le docteur Rivoallan, chirurgien, lui fit une ponction lombaire et décela une fracture du crâne, les docteurs Sécardin et Lebreton assurèrent les soins les jours suivants. Le blessé décéda le 25 avril en début de matinée. Des Francs Tireurs Partisans Français du maquis Tito transportèrent le corps dans leur campement. Un menuisier fit un cercueil. Le Sergent Kempson fut inhumé avec les honneurs militaires, ses camarades canadiens étaient présents à l'enterrement de celui qu'ils surnommaient "Johnny", les résistants tirèrent une salve d'honneur. Un prêtre prononça l'oraison funèbre. L'inhumation eut lieu au pied d'un rocher près de la vallée du Blavet au lieu dit "Toul Goulic" en Lanrivain. Transféré en 1946 par le service des sépultures Britanniques, il repose au cimetière Anglais de Bayeux dans le Calvados. (Tombe XVIII F 2).

Pour les 5 aviateurs un départ vers Paris, en vue de leur évasion vers l'Espagne fut envisagé. Refusé par l'autorité, ils furent réorientés vers un réseau d'évasion vers le sud de la Bretagne. Au bout de quelques jours et après une longue distance parcourue, l'ordre fut donné au groupe de revenir au point de départ. Le réseau Shelburn à Plouha s'avérait mieux adapté à leur traversée de la Manche. Ce Réseau d'évasion proche avait réussi depuis le début de 1944, plusieurs missions nocturnes vers Darmouth. Côte sud de l'Angleterre, les Canadiens avaient quitté Coat-Maël pour séjourner au maquis Tito où ils restèrent un mois, participant aux activités du groupe de résistance. Dans les jours qui suivirent leur départ, les Allemands entreprirent une rafle vers les maquis de toute la région, le 16 mai 1944 à Maël-Pestivien ils arrêtaient une quarantaine de personnes dont le maire de la commune et le médecin. Plusieurs personnes subirent la torture, un homme en décéda. Le lendemain d'autres personnes

seront incarcérées à Saint-Brieuc. Deux hommes déportés trouveront la mort dans les camps en Allemagne, un autre sera fusillé au camp de la Maltière à Saint Jacques de la Lande. Ce même jour, 16 mai 1944, en cours d'après midi, les allemands et miliciens arrivèrent en nombre au village de Coat-Maël à la recherche des résistants dont une des maisons était un lieu de rendez vous. Ils malmenèrent une personne pour en savoir plus, ne trouvant rien, ils mirent le feu à la maison de la famille Grenel où avait eu lieu l'hébergement des aviateurs et où mourut le Sergent Kempson. Heureusement à ce moment, les évadés étaient en lieu sûr, cachés, dans une minoterie à Senven-Lehart où ils restèrent 6 semaines et furent évacués en urgence car un groupe de jeunes maquisards, installé au château de Goas Hamon sur cette même commune fut attaqué et décimé par l'occupant. Les 5 aviateurs furent dirigés, le jour même vers le maquis de Coat Mallouen, plus sûr, qu'ils quittèrent début juillet pour rejoindre Plouha en vue de leur évasion par mer. Dans la nuit du 13 juillet 1944 la MGB 503 commandée par le Lieutenant Marshall, secondé par son adjoint le navigateur Birkin (père de la chanteuse Jeanne Birkin), jeta l'ancre à l'anse Cochat près de la balise du taureau, puis récupéra 16 militaires dont les 5 aviateurs Canadiens. Après un périple de 83 jours en France, les aviateurs évadés retrouvaient l'Angleterre.

Témoignage de monsieur Yves Rouxel. *« La chute de cet avion avait eut lieu trois jours avant l'anniversaire de mes 6 ans. Malgré mon jeune âge et le temps passé, quelques souvenirs perdurent dans ma mémoire. Nous habitions le village de Logoray et l'avion, en pleine nuit, était venu s'écraser près d'ici entre Kerlosquer et Kerbars. Le bruit de sa chute avait réveillé ma mère »*. Il y eut un témoignage de monsieur Lachater Jean. *« Nous fûmes réveillés en sursaut vers minuit et demi. L'avion rase la toiture de notre maison et s'écrasa aussitôt dans une terrible explosion »*.

Témoignage de Monsieur Joseph Guillaume. *« Dans notre village de Coat-Maël, il y avait régulièrement des*

rassemblements de résistants. Dans la maison de la famille Grenel, les trois frères et leur père faisaient parti du réseau de résistance. L'aîné, Yves, était très actif. S'y trouvait aussi son frère Jean et Armand le plus jeune. Leur père se prénommaït aussi Armand. Le jour de la dramatique rafle de Maël Pestivien, le 16 mai 1944, les allemands arrivèrent nombreux au village en cours d'après midi et entreprirent de retrouver des gens du maquis qu'ils supposaient s'y trouver. N'ayant trouvé personne, ils mirent le feu à la maison de la famille Grenel ainsi qu'à celle voisine de la famille Sannier. A ces deux maisons mitoyennes s'ajoutait une grande étable appartenant à monsieur Ange Le Cozler. Ce dernier voyant l'incendie se propager et craignant pour son étable, entreprit de détruire à la hache le haut de la charpente attenant à la maison Sannier pour éviter que le feu ne gagne sa bâtisse. Un allemand l'apercevant, lui ordonna de descendre immédiatement. Dès qu'il fut arrivé à terre, l'allemand lui asséna un coup de crosse de fusil sur la tête, il n'eut aucune pitié pour ce vieil homme. Un peu plus tard, une voisine voulant créer une chaîne d'eau pour éteindre l'incendie, arriva avec deux seaux bien remplis. Un allemand l'apercevant épaula son fusil et tira un coup de feu dans sa direction, heureusement sans l'atteindre. Elle s'enfuit aussitôt. Les deux maisons brûlèrent entièrement. La maison Grenel ne fut jamais reconstruite. C'était dans cette maison qu'était mort un jeune aviateur. A ce sujet, un jour, le Docteur Sécardin, médecin à Callac, arriva en voiture, la stationnant chez nous discrètement. Il connaissait la maison, nous étions de famille. Il partit à pied vers la chapelle Saint Gildas et le bas du village. Nous ne savions pas où il allait. On ne le sut qu'après. Il vint ainsi trois jours de suite soigner ce jeune homme blessé. Il allait à pied par un chemin mais prenait soin de revenir par un autre pour ne pas être remarqué. Monsieur Armand Grenel père fut arrêté lors de la rafle qui eut lieu dans le bourg. Relâché en cours d'après midi, tandis qu'il rentrait chez lui, il fut à nouveau arrêté par des allemands venus le rechercher en voiture. Il fut déporté en Allemagne et y mourut le 18 janvier 1945

au camp d'internement de Bremen Blumenthal, en Basse Saxe ».

Témoignage de madame Maria Michel. « Au printemps de 1944, un jeune aviateur anglais était arrivé en parachute, en pleine nuit auprès de notre village de Cosquer Jehan en Kerien. Il était tombé au bord d'un chemin menant à l'un de nos champs. Quand nous sommes arrivés sur les lieux, il y avait des gens du village auprès de lui. Il gisait sur le sol, inanimé et inconscient. Quelqu'un le toucha au niveau d'un poignet. Il réagit un peu mais il était dans un coma profond. L'un d'entre nous dit qu'il fallait faire vite et aller chercher du secours. Prévenus, des résistants arrivèrent rapidement. Ils se servirent d'une voiture berline. Le blessé fut placé assis sur la banquette arrière entre deux hommes et fut caché dans un village où hélas il mourut les jours suivants. Longtemps après on retrouva dans la campagne pas très loin de cet endroit un autre parachute caché par un membre de cet équipage qui s'était posé à cet endroit ».

Sources biographies : Raids Aériens sur la Bretagne durant la seconde guerre mondiale; Tome I & II. Roland Bohn. Remerciements à Keith Janes. Site internet : Conscript Heroes - keith@conscript-heroes.com - Escape line. Angleterre. Remerciements à Jonathan Ives pour son aide de recherches en Angleterre.

Merci à monsieur Yannick Botrel, Sénateur maire de Bourbriac Remerciements à monsieur Joseph Guillaume, à monsieur Jean Paul Rolland, à monsieur Yves Rouxel, à monsieur Jean Lachater, à madame Maria Michel, à monsieur Pasturel. Merci à madame Janet Pitman pour son aide à la traduction de l'article de Geoffrey Hewelecke paru en 1945 au Canada dans le magazine Maclean's sur le récit du Lieutenant Houston. Sources : Par les nuits les plus longues. Roger Huguen. La Bretagne au combat de Joseph Darcel.

Jean Michel Martin ABSA 39-45  
Avril 2013

# Genèse et Développement du collège Saint-Antoine de Bourbriac *(fin)*

## Le Cours Complémentaire devient Collège d'Enseignement Général

Les enseignants ont passé l'examen de professeurs d'enseignement général. L'Inspection Académique nous a donné son agrément. De cours complémentaire, l'école est devenue Collège d'Enseignement général (CEG). L'abbé Bonniec passionné par la langue anglaise, déjà au lycée, s'était engagé dans un organisme de Paris, appelé séjours éducatifs culturels anglais (CECA) Pendant les vacances de Pâques et du mois d'août, il était responsable en Angleterre d'un groupe de parfois cent jeunes qui venaient de toute la France. Il les trouvait à la gare du Nord à Paris et les accompagnait en Angleterre. Il a pratiqué cette expérience pendant six ans. Nous avions cours d'Anglais le matin et diverses excursions l'après-midi. Comme les jeunes, l'abbé Bonniec était dans une famille ce qui, en plus de ses études par correspondance, lui a permis de se perfectionner dans la langue et d'être diplômé en Anglais de l'Université de Cambridge. Au cours de ses séjours il fit la connaissance de familles qui souhaitaient que leurs jeunes viennent en France apprendre le Français. La première fut Cordelia Champion de Crespigny, de Bournemouth. Elle faisait lire les élèves. Ensuite, nous avons eu une américaine Page Beckstrom (2 fois) puis Sue Sitek de Mansfield et une 4<sup>e</sup> Cecilia Duffy d'une ville près de Cardiff, artiste peintre et danseuse. Elle essaya de donner le goût de son art aux filles. Elle surveillait un dortoir en dansant dans le couloir entre les lits à étage ! (En principe quand les garçons dormaient !). Ces jeunes anglophones avaient pour rôle principal d'être assistantes d'anglais.

### Séjours à l'étranger

Les campagnes, ayant un peu plus d'aisance financière, on put proposer aux familles d'envoyer leurs enfants faire un séjour dans les familles anglaises. On tâchait d'envoyer la classe entière en aidant au besoin les familles moins favorisées. Tous les ans nous pratiquions ces voyages-séjours. Nous avons également fait un échange avec une équipe de foot irlandaise de Carlow.



*A bord pour Guernesey*

Une année nous avons fait profiter de ces séjours à 53% des élèves (soit plus de 150), même des élèves de Sixième ce qui leur montrait l'utilité de travailler l'Anglais. Les professeurs d'Espagnol proposaient aussi des séjours en Espagne. Soit dit en passant les élèves bretonnants s'avéraient plus aptes à apprendre une troisième langue (Anglais, Allemand ou Espagnol). En Angleterre, les élèves bénéficiaient de cours d'Anglais le matin et d'excursions l'après-midi. Les élèves de Troisième faisaient tous les ans un séjour dans une école de langue anglaise aux Vauxbelets à Guernesey où l'on disposait d'un laboratoire de langues. Ce qui nous donna l'idée de commander pour Saint-Antoine un laboratoire de langues

(Espagnol, Anglais, Allemand) avec magnétophones et casques individuels. En Primaire Melle Monique et son équipe proposaient aux élèves de Cours Moyen des séjours en montagne tous les ans.

### **Collège privé avec internat et demi-pensionnat**

Nous avons alors quatre classes secondaires, ce qui nous a donné la possibilité d'obtenir d'abord le contrat simple qui permettait aux professeurs agréés d'obtenir leur salaire de l'Etat. Au début, la Direction de l'Enseignement Catholique ne voulait pas qu'on demande le Contrat d'Association qui comportait des clauses contraignantes. Cependant vers les années 1970, elle nous a permis de solliciter le Contrat d'Association qui en plus des salaires des professeurs attribuait à l'établissement le forfait d'externat en fonction du nombre d'élèves. Ce forfait permettait à l'OGEC de payer le Directeur, les surveillants et la maintenance de l'établissement. L'abbé Bonniec n'a profité de sa paie de Directeur que les deux dernières années (84 et 85) car à 61 et 62 ans il ne donnait de cours qu'à mi-temps ce qui était préjudiciable à sa retraite. Cependant il assurait la surveillance et le balayage du dortoir des grands élèves. Faut-il avouer qu'une certaine année l'abbé Bonniec fut nommé Inspecteur de l'Enseignement Catholique Diocésain en remplacement de l'abbé Auguste Nicol nommé curé de Pontrieux. Mais tellement passionné par le développement de Saint-Antoine, il demanda à rester à Saint-Antoine. Fût-ce une revanche tardive, l'Abbé Le Bourhis, directeur diocésain, lui demanda de faire son homélie pour ses obsèques !

### **Le Collège devient mixte**

Quand le Collège de garçons fut autorisé à devenir mixte, les filles devinrent presque aussi nombreuses que les garçons. Il fallait de nouveau construire des classes et des toilettes dans la deuxième cour (oeuvre de l'abbé le

Rolland) et des toilettes réservées aux filles (oeuvre d'Yvon Helary). Elles avaient leurs dortoirs chez les religieuses dans le bâtiment derrière l'école Saint-Briac, occupé aujourd'hui par des logements. Au bout de quelques années, nous avons pu consacrer le dortoir au-dessus du préau aux filles de Sixième. Elles disposaient d'une chambrette avec un lit, table de travail et lampe de bureau. Au bout de quelques années les filles purent rester à Saint-Antoine pour le repas du midi.

### **Terrain de football**

La cour devant le baraquement qui servait de terrain de football était en hiver un véritable bourbier. Les parents d'élèves de Bourbriac se mobilisèrent d'eux-mêmes et organisèrent une noria de tracteurs pour empierrier cette cour qui fut ensuite goudronnée par l'entreprise A. Helary. L'abbé Quintin, excellent footballeur dans l'équipe de Bourbriac, s'y entraînait avec les élèves durant les récréations.

### **Nouvelles constructions**

Le nombre des élèves augmentant, il fallut construire deux classes dans le prolongement du baraquement. Déchargé de cours, l'abbé Le Rolland, encore lui, se mit au travail. Tout seul durant un rude hiver, il aligna les parpaings et construisit deux salles de classe qui furent occupées l'année suivante. Par la suite, l'entreprise Puillandre nous construisit deux nouvelles classes et une autre près du bureau. Ce qui faisait une alignée de bâtiments de 70 m.

### **Financement**

Pendant les mois d'été (juillet et août) l'école Saint-Antoine recevait des colonies de vacances. La première vint en pension dix ans de rang d'Ivry/Seine puis vint pendant environ plus de dix ans celle d'Arras (Pas de Calais). Celle-ci dépendait d'un organisme diocésain qui nous envoyait trois groupes d'enfants pendant juillet et août Grâce à la location des locaux, nous pouvions rembourser une partie des emprunts. Pendant une dizaine d'années, cette colonie appelée

« La Sève » rencontrait la population briacine et visitait la région. Pour remercier la population, elle donnait des petits spectacles ou des concerts dans l'église paroissiale.

### La Salle Omnisports

En 1970, l'UPCF, grâce à l'appui de certains membres influents de l'UPCF et malgré la réticence du Mr Cadoudal président (« *Avez-vous des finances, Mr l'abbé ?* ») accepta que l'on construisît une salle omnisports.



1 Henri Le Jeune - 2 Abbé Le Gac - 3 Abbé Le Provost  
4 Abbé Bonniec - 5 Yves Colleter - 6 Abbé Le Bourhis -  
7 Abbé Rolland

Celle-ci fut inaugurée en 1971, donnant l'occasion de faire un repas qui remplit la salle de convives dont l'abbé Le Gac, ancien Directeur, l'abbé Le Jeune alors Recteur de Ploumilliau, le chanoine Le Bourhis, Directeur de l'enseignement Catholique des Côtes d'Armor, Edouard Ollivro, Député, qui remit à cette occasion la médaille de Chevalier des Palmes académiques à l'abbé Bonniec. Une fois en retraite en 1986, celui-ci reçut le grade d'Officier des Palmes académiques.

La salle des sports fut construite en partie (les piliers et les poutres) par l'entreprise Le Houerff de Ploumagoar, les murs et la toiture par Loïc Bourges, le sol par l'entreprise Helary. Quelques années plus tard l'entreprise de Joseph Simon lui ajouta un plafond de plaques ignifugées. On fit également un soubassement et un petit appentis préau du côté cour.

### La Fête du jeudi de l'Ascension



C'est après la construction de la salle des Sports que l'on organisa des défilés d'élèves en uniforme. L'école Saint-Briac et, certaines années, les écoles catholiques de Senven et Plésidy (dont l'école de cuisine de Mme Rohée) y participaient. Le premier char en 1971 fut l'oeuvre de Jean-Claude Le Dars. Les années suivantes, les parents d'élèves et les professeurs construisirent des chars fleuris d'après certains thèmes comme les peuples du monde, les vieux métiers, les bateaux, les moyens de transport (le Concorde y tint une belle place), les vieilles voitures etc...

Mentionnons en particulier le nom d'Auguste Boutier de Saint-Norgant qui tout seul faisait un beau char fleuri tous les ans.



Le bagad, d'autres musiques, des majorettes et un cercle celtique participaient au défilé. En 1981, nous avons réussi à faire venir le célèbre bagad de Lann Bihoué. Tous ces défilés et la fête qui suivait étaient devenus en quelques années une journée importante de la vie locale. Elle remplissait les rues de la cité briacine de milliers de visiteurs. Elle se déroulait dans l'enthousiasme et la bonne

humeur. La grande foule venait ensuite participer à la kermesse sur la cour et dans la salle des sports. Les stands étaient approvisionnés par les parents d'élèves. Les finances étaient tenues par des trésoriers. Le repas du soir remplissait quatre ou cinq réfectoires.



Il était suivi d'un fest-noz ou d'une soirée dansante. La salle des sports était toujours archi-comble.

On sentait bien l'intérêt des familles pour leur école, leur sens de la participation (environ 200 personnes y travaillaient) et tout cela dans une réelle atmosphère familiale. Le bilan financier était toujours très positif. En 1980, il y eut la création d'un comité d'organisation de la fête des écoles catholiques.

### **On construit de nouveau**

En 1972, c'est la construction de deux classes et d'un dortoir de 40 lits à étage du côté route, exécutés en apprentis de la salle des sports par l'entreprise d'Yves Le Provost.

Les effectifs devinrent en effet de plus en plus pléthoriques (500 élèves entre primaire et secondaire sept années durant). Nous avons acquis la réputation d'être exigeants et même de faire réussir des enfants rebelles au système scolaire. Ce qui nous valut d'être appelés « *L'école miracle* ». C'était bien sûr par ironie. Cependant nous avons eu plus tard certains témoignages qui nous reconfortaient. Ainsi cet ancien de Saint-Brandan qui nous écrivait « *A une période de ma vie, vous avez été ma bouée de sauvetage* » ou cet autre de Guingamp « *Vous faites partie de mon patrimoine* », etc. Il faut dire que tous

les anciens n'ont pas gardé de si bons souvenirs, dus dans les premières années à notre trop grande assiduité aux offices de la paroisse alors qu'il y avait un match de foot à Bourbriac.

Les élèves nous arrivaient parfois de loin : nous avons eu une année des élèves de 63 communes. Nous étions alors 20 professeurs en secondaire dont certains à mi-temps qui venaient de Notre-Dame de Guingamp.

A cette époque nous avions jusque 4 séries de classes secondaires et 3 CM2 en primaire.

Il faut dire qu'avant de construire des dortoirs, les nouveaux élèves étaient logés dans des maisons ou dans des étages vides (route de Plésidy, au 7 route de Kerien, au haut du bourg, au presbytère). L'abbé Le Rolland était toujours volontaire pour accompagner ces détachements. Aujourd'hui, l'abbé Bonniec mesure les risques qu'il prenait. Finalement, nous avons 5 dortoirs à Saint-Antoine et deux ou trois à Saint-Briac pour les filles.

### **Un préfabriqué de quatre classes**

Il fallut encore acheter en Normandie un bâtiment préfabriqué de quatre classes qui fut monté sur le bord du champ de Marcel Le Diouren. Une loi nouvelle (loi Haby) nous permit de bénéficier d'une subvention (pour la première fois) pour construire un bâtiment en dur (œuvre de Loïc Bourges). Au rez-de-chaussée nous avons un atelier-bois (domaine de Paul le Moigne) et à l'étage une salle polyvalente dotée des premiers ordinateurs pour une initiation à l'informatique par Paul Le Moigne (un passionné).

Mais cette loi Haby avait une clause fâcheuse. Elle nous faisait obligation de nous séparer de nos trois CM2. Melle Monique qui avait été un moteur important du développement de Saint-Antoine, dut donc émigrer avec Louis Mahé à l'école Saint-Briac où ils furent très bien accueillis. Melle Monique en devint la Directrice et la responsable du pensionnat l'année suivante. C'est là que l'Inspecteur Académique (Mr Charlot) lui décerna 17/20 lors d'une inspection. Elle fut

également décorée chevalier des Palmes académiques.

Saint-Antoine bénéficiait du fait de ce départ de trois salles de classe : deux devinrent des réfectoires dans le prolongement de tous les autres, ce qui permit aux filles de prendre leurs repas à Saint-Antoine, la troisième pièce devint salle de géologie (domaine de Michel Rivoilan) près de l'ancienne chapelle devenue laboratoire de physique et de chimie (domaine de Hervé Collobert)

En contrepartie de cette récupération de salles, on nous demanda de construire deux salles de classes sur le terrain derrière le cercle. André Trémel en fit le plan et Yvon Héлары en fut le constructeur.

Quand l'abbé Bonniec est parti en retraite en 1985, tout l'emprunt pour ces deux classes n'était pas réglé.

Cependant il restait une somme importante en caisse. Et il n'est jamais avantageux de régler un emprunt avant l'échéance prévue par le contrat. L'expérience lui avait enseigné ce principe.

### **L'orientation des élèves**

L'entrée dans la vie active ne s'improvise pas. Dès la Troisième, les élèves étaient sensibilisés sur leur orientation professionnelle. Choix difficile, car il doit tenir compte non seulement des aptitudes qui sont les leurs, mais aussi des entreprises d'une région et d'une situation économique. L'homme valable demain sera celui qui saura à la fois développer et exprimer sa personnalité, s'intégrer aux groupes et participer activement à leur fonctionnement.

Au troisième trimestre, nous procédions à l'orientation des élèves de Troisième et de Cinquième. Pour cela, nous invitions les Directeurs de Notre-Dame, de Montbareil, de Pommerit-Jaudy, du Sacré-Coeur de St-Brieuc à venir exposer les possibilités et les exigences d'accueil dans leur établissement. Par la suite, les professeurs de Troisième recevaient les parents individuellement avec leur enfant de façon à trouver l'orientation qui semblait

convenir à chacun.

### **Réunions de parents**

Evidemment d'autres réunions de parents étaient programmées dans l'année, elles renseignaient les parents sur la marche de l'établissement.

« *Ici vous êtes chez vous, cette école n'existe que par votre volonté* » disait fréquemment le directeur lors des assemblées de parents d'élèves ; mots simples mais lourds de sens : Ecole catholique associée au service public, par contrat d'association, mais qui ne veut pas être assimilée dans ce qui fait sa raison d'exister et de vivre. La définition du projet pédagogique qui caractérise cette école : « *un climat fait de relation entre la famille et l'école : sympathie, franchise, dialogue, collaboration. La vie de l'école est l'affaire des professeurs. Un enfant se sentira bien ici dans la mesure où les parents entretiendront de bonnes relations avec l'école* » martelait fréquemment le directeur.

En 1983, à 60 ans, le Directeur a essayé de sortir de l'enseignement mais Mr le chanoine Le Bourhis, directeur diocésain, lui a demandé de rester encore quelques années et il y est resté deux ans de plus. Le Monde change, il évolue et l'éducation aussi doit se transformer pour s'adapter aux mutations de notre temps. Et puisque la vérité sur l'homme n'est pas circonscrite dans les manuels scolaires, Saint-Antoine doit s'efforcer de s'ouvrir chaque jour un peu plus sur le monde afin de favoriser la création et l'expression individuelle. Apprendre aux enfants à faire en chrétiens leur métier d'hommes sans conditionnement et sans dressage, tel était notre projet...

Et il requérait la collaboration des parents afin que les jeunes soient mieux armés aux dures compétitions de demain. Tout progrès exige effort et volonté ; des mots qui aujourd'hui semblent bien dévalués : La lutte contre le caprice et le refus de la mollesse. Idéal exigeant en effet, mais il est vrai, les valeurs humaines ne vieillissent pas même si parfois le

sentiment de ramer à contre-courant pouvait se faire sentir.

### **Légère décrue**

En 1980, Saint-Antoine comptait 315 élèves (soit une baisse de 40 élèves environ) : 204 internes, 95 demi-pensionnaires et 16 externes, éduqués par 20 professeurs. Cependant les difficultés budgétaires : coût de la vie, masse salariale, absence d'aides financières se font plus prégnantes. Ceci entraîne des réductions de personnel et une organisation plus signifiante d'un bénévolat.

En 1982, 100 élèves de la commune fréquentaient l'école Saint-Antoine. L'OGEC de l'école demanda à la municipalité l'application du Contrat d'Association qui stipule que la commune assure le fonctionnement de l'école pour les enfants de la commune. La proposition de convention est d'un montant de 36 850 F mais elle est rejetée par le conseil municipal : 8 voix contre et 3 abstentions. L'OGEC s'inquiète car la situation financière reste à résoudre et dit sa désapprobation devant une telle attitude qu'elle qualifie de ségrégationniste...les parents devaient rester prêts à défendre l'école qui correspondait à leur propre vision du monde.

En 1983, de graves menaces pesaient sur la liberté de l'enseignement libre : risques de mainmise de l'Etat sur une forme de liberté pourtant revendiquée par 7 français sur 10. L'enseignement libre restant un droit, un besoin, une volonté. Le samedi 18 février 1983, a lieu, à Rennes, une manifestation pour cet enseignement.

### **Menaces sur l'Enseignement Catholique.**

En 1984, grande manifestation à Paris, plus d'un million de Français refusent l'intégration de l'Enseignement Catholique à l'Enseignement Public prôné par la loi Savary. Au vu d'un tel soulèvement, Mr François Mitterand, Président de la République, accepte d'abroger la loi. Ce fut le soulagement pour tous les chrétiens attachés à l'enseignement catholique.

En juillet 1985, l'abbé Bonniec prend sa retraite d'enseignant et devient Recteur de Kerien et Magoar.

### **Maurice Desmartin, nouveau Directeur.**

Monsieur Maurice Desmartin prend le relais et poursuit la course à un moment difficile.

La baisse démographique s'accroît et cela dans un silence dangereux comme une fatalité.

En 1985, l'effectif de Saint Antoine est de 285 élèves en 12 classes, une de moins que l'an passé, mais toujours 20 professeurs dont de nombreux changements dans le personnel enseignant : une nouvelle équipe pédagogique se met en place. Le développement du ramassage scolaire a diminué le nombre de pensionnaires : 183 élèves. Ainsi fut libéré un dortoir qui fut transformé en salle polyvalente de projection et de documentation. L'OGEC (Organisation de Gestion des Ecoles Catholiques) consacra un fort pourcentage de son budget à l'équipement en informatique.

### **Efforts d'adaptation à la nouvelle situation**

En 1986, Aimé Le Duigou, Professeur d'éducation physique, assure la responsabilité de l'internat. Les effectifs sont de 245 élèves dans 11 classes et 19 professeurs. Un nouveau regard est porté sur l'avenir des enfants : construction d'ateliers fonctionnels équipés dans le domaine bois, métaux, électronique... En 1985, le collège Saint-Antoine choisit de prendre le train de l'informatique. Cinquante-quatre élèves de Troisième répartis en 9 groupes accédèrent à cette machine révolutionnaire, sur leur temps libre.. En tout cas à Saint-Antoine, le « boom » de l'ordinateur, merveilleux outil de simulation, non pas en se substituant au professeur mais en le secondant, est pris au sérieux et non pas pour un gadget. Eviter de le découvrir et de le maîtriser serait une erreur. Mr Paul Le Moigne, Professeur d'informatique disait : *« Tout est à apprendre ; on n'y échappera pas, l'informatique fera et fait partie du bagage intellectuel et professionnel. Il faudrait presque l'appeler la seconde langue obligatoire »*.

Il permettait de familiariser les élèves avec certaines opérations d'usinage avec l'aide précieuse de l'informatique. Les élèves pouvaient ainsi se faire une plus juste idée des rigueurs du monde économique et industriel et du monde technologique de demain. Apprendre aux jeunes à vivre dans un monde qui change, imprimé de sa ruralité et de la modernité la plus en pointe.

### **Orientation des élèves**

Le collège devint plus sensible à l'orientation pédagogique à donner aux élèves. En effet le monde du travail est déjà en continuelle redéfinition. « *L'Europe et l'an 2000 exigent : la mobilité, la polyvalence, la reconversion où la communication est une nécessité* » affirmera haut et fort M. Desmartin, directeur. Ces journées d'orientation sont animées par les Directeurs d'établissement secondaire qui exposaient l'éventail des formations offertes par leur école. Ils proposent aux élèves et leurs parents : l'enseignement général (IND de Guingamp), technologique (Montbareil), industriel (Sacré Cœur à St-Briec), hôtelier (le Restmeur à Pabu), agricole (Pommerit Jaudy), horticole (Coat-an-Doc'h à Lanrodec, Saint-Ilan). L'essentiel est de savoir où l'on doit être et d'y être bien.

### **Séjours en Angleterre**

Des séjours linguistiques sont mis en place, tout d'abord avec l'Angleterre et en particulier avec Guernesey.

### **Réunions de Parents**

Tous les ans les parents et l'équipe pédagogique se donnent rendez-vous en vertu du postulat : quand parents et enseignants s'ignorent, la réussite de l'éducation est souvent compromise. L'école heureuse est non celle qui entreprend d'instruire mais qui apprend à vivre.

Bien des valeurs humaines et spirituelles qui ne figurent pas sur le carnet scolaire n'en sont pas moins essentielles. D'où l'importance de contribuer - prof-parents ensemble - à créer un climat de

chaleur humaine où l'élève aime à vivre. A telle enseigne que, début 1988, les parents, les élèves et les professeurs débattent sur les méfaits de la drogue. Le directeur M. Desmartin, en préambule, leur dit : « *Nous n'avons plus le droit de ne pas être informés, ni de ne pas informer. Nous devons être conscients du problème et ne pas en avoir peur* ».

### **La Kermesse**

Le 14 Mai 1988, la journée festive des écoles catholiques innove en abandonnant le grand défilé de l'après-midi. La kermesse fut une réussite. Il y eut foule autour des expositions essentiellement pédagogiques (maquette du port d'Arromanches) sous la houlette de Monsieur le Moigne, les dessins et travaux des élèves, ceux exécutés par l'association CADREA ainsi que ceux de Béatrice Fabriès, jeune artiste qui s'affirmait (dessins, BD, peintures...). Ces expositions étaient présentées par les élèves eux-mêmes. Le soir, une retraite aux flambeaux conduisait les élèves dans les rues de Bourbriac. La flèche de son église (66m) était illuminée sous les airs de musique du bagad de Guingamp. La soirée fut clôturée par un feu d'artifice, après un repas pris en commun.

### **Baisse des effectifs**

En 1987, l'effectif est de 210 élèves, deux classes par niveau. En 1988, il n'est plus que de 165 élèves en 8 classes. Le recrutement essentiellement rural et tourné vers l'intérieur du pays se ressent durement du vieillissement de la population, malgré l'effort du collège pour favoriser l'accueil : rénovation totale des réfectoires, mise en couleurs de la salle omnisports, les études surveillées de 17 à 19 h proposées aux externes et demi-pensionnaires. La Direction espère que cette diminution va s'en tenir là et qu'un espoir de stabilisation est envisageable.

En 1989, 160 élèves sont répartis en 8 classes éduqués par 16 professeurs.

En 1992, les élèves de Saint-Antoine, associés à l'association Trégor-Argoat-Pologne animée par Paul le Moigne, se

mettent à collecter des denrées alimentaires, des vêtements... afin de les faire parvenir en convoi humanitaire aux plus nécessiteux d'une région de Pologne. Cette démarche ouvre vers les autres et leurs difficultés ; les urgences sont grandes mais la solidarité peut l'être aussi.

En 1993, il y a 92 élèves soit moins 8 élèves par rapport à 1992 ; en effet il y a eu 39 départs de la Troisième pour une rentrée de 25 élèves en Sixième.

Le 8 juillet 1994, Maurice Desmartin quitte le collège Saint-Antoine après 16 ans de présence dont 9 ans à la direction et devient Directeur du Lycée-collège de Notre Dame de Gouarec.

### **Daniel Le Chevillier, directeur**

Daniel Le Chevillier (originaire de Lanrivain) en devient le nouveau Directeur et également Professeur de sciences physiques.

A la rentrée de septembre, les effectifs sont encore en diminution : 77 élèves. Un rapprochement se fait avec le lycée Notre Dame de Guingamp. La nécessité de la mise en réseau va dans le droit fil du temps et de l'évolution du tissu rural. La force d'un travail en réseau d'un cycle à l'autre : c'est garantir une continuité pédagogique.

Daniel Le Chevillier est le Directeur commun de ces deux établissements ; Paul Le Moigne est adjoint à la direction. Les professeurs sont 16 dont une majorité exercent concomitamment dans les deux structures. Cependant Saint-Antoine mise sur l'internat qui semble intéresser de

nouvelles familles.

Dès la fin de l'année 1994, on va procéder au démontage des bâtiments préfabriqués sur le terrain de Marcel Le Diouron.

### **Fermeture du Collège**

En mai 1997, Daniel Le Chevillier est nommé Directeur du groupe Charles de Foucauld à Brest. La Direction du Lycée Notre Dame à Guingamp et du Collège Saint-Antoine à Bourbriac est commune, il ne restera à Saint-Antoine qu'une quarantaine de collégiens dont une vingtaine d'internes qui pourront éventuellement bénéficier d'une navette gratuite vers Guingamp. Saint-Antoine fermera ses portes. *« Cette décision s'est imposée à nous. Nous la regrettons beaucoup eu égard au travail effectué pendant des décennies par son fondateur, l'abbé Bonniec et son équipe éducative »* déclarait amèrement Jean Yves Savidan, Directeur diocésain. D'autre part, il était devenu quasi impossible de maintenir l'activité, vu les obligations de sécurité et de mises aux normes qui nécessitaient des dépenses importantes. D'autant que *« nous n'avons pas d'aide de la part des collectivités. Ce n'est pas ainsi que nous pourrions maintenir notre présence en milieu rural »* constatait le directeur diocésain. La situation financière n'est plus apte à faire face aux charges multiples de l'établissement.

### **Conclusion**

Né dès 1950, ce collège, connu rapidement pour ses succès scolaires, va vivre de 1960 à 1980 ses années glorieuses atteignant le chiffre de 343 élèves en 1978.

L'Union paroissiale, présidée par André Trémel, vendra les bâtiments de la 2e Cour à la commune (275 000F !). Cette somme servira en partie à régler les fournitures pour la restauration des salles de la première cour. Ces salles serviront pendant plusieurs années de salles de réunions paroissiales et de salles de catéchisme. Cette restauration sera effectuée par des bénévoles sauf la peinture des ouvertures qui fut l'oeuvre d'un ouvrier embauché par l'abbé Bonniec.

L'évêché demandant de transmettre la propriété de bâtiments de la première cour à l'Association Diocésaine, l'UPCF vota cette transmission par 19 voix sur 20 votants. L'UPCF avait encore en caisse 240 000 F. Elle vota en même temps de donner 120 000F à l'école St-Briac et 120 000 F à la paroisse. Par la suite, l'Association diocésaine vendit les bâtiments de la première cour à des particuliers qui les transformèrent en logements. Cette partie fut vendue 975 000 F, somme qui servit avec les 120 000 F attribués à la paroisse à régler une bonne partie du montant de la construction de la nouvelle maison paroissiale.

## Fondation de la chapelle Saint-Urbain à Pestivien en 1696 et les premiers seigneurs de Bodilio



*Chapelle Saint-Blaise dont il est probablement question dans l'acte de fondation*

En première partie, vous trouverez la transcription d'un petit texte sur parchemin concernant la fondation par les seigneurs de Bodilio de la chapelle Saint-Urbain à Pestivien. Il est fort intéressant notamment sur la façon de rédiger un texte de fondation peu fréquent aux archives départementales.

En seconde partie, un petit récapitulatif historique et généalogique sur les seigneurs de Bodilio à partir de plusieurs documents historiques depuis le 15<sup>ème</sup> jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle.

### Acte de fondation de la chapelle Saint-Urbain en 1696

#### *Résumé :*

*L'après midi du 8 janvier 1696, a comparu à Rennes, devant Le Barbier notaire royal, Guillemette du Drevec, veuve d' Urbain de Tinteniac, chevalier, seigneur de Bodilleau, et de René Gabriel de Tinteniac, chevalier, seigneur de Querourien, son fils unique demeurant en sa maison noble de Querourien, paroisse de Ploumoguier, évêché de Léon. Elle concrétise le dessein de doter et fonder une chapelle dédiée à saint Urbain.*

*Elle dote cette chapelle de la somme de cent livres de rente annuelle et perpétuelle qui sera payée par les fermiers de la métairie de Bodilleau au chapelain de la dite chapelle Saint-Urbain. Charge à lui, ainsi qu'à ses successeurs, de célébrer une messe basse voix les dimanches et fêtes et prier à nominales<sup>28</sup> pour le repos et salut des âmes de ses parents, il récitera<sup>29</sup> le catéchisme.*

*Guillemette du Drevec et ses successeurs seigneurs propriétaires de la seigneurie de Bodilleau et patronage, nommeront les chapelains. Elle déclare nommer et présenter la personne de Messire René Desjar, et l'évêque doit confirmer ce choix.*

*Les chapelains seront tenus et obligés d'entretenir, grosses et menues réparations, la chapelle sur la dote de cent livres de rente.*

L'an mil six cent quatre vingt seize le huitième jour du mois de janvier après-midi devant nous notaires royaux à Rennes soussignés, a comparu en sa personne Dame Guillemette du Drevec veuve de feu Messire Urbain de Tinteniac, vivant chevalier seigneur de Bodilleau, héritière « ordini turbato » de feu Messire René Gabriel de Tinteniac chevalier seigneur du dit lieu son fils unique demeurant

<sup>28</sup> C' est un des droits honorifiques des Patrons et Hauts-Justiciers d' être nommés aux Prières du Prône.

<sup>29</sup> Enseigner le catéchisme.

ordinairement à sa maison noble de Querourien paroisse de Ploumoguer évêché de Léon, de présent étant logée à l'hôtel de Mejusseume rue Saint Melaine paroisse Saint-Jean du dit Rennes. Laquelle exécutant le dessein qu'elle a conçu depuis quelques années pour l'honneur et la plus grande gloire de dieu de doter et fonder la chapelle<sup>30</sup> qu'elle a depuis peu fait rétablir, dédiée à dieu sous l'invocation de saint Urbain dépendante de la maison seigneuriale de Bodilleau située en la paroisse de Pestivien évêché de Cornouailles appartenant à la dite dame en la dite qualité d'héritière « ordini turbato » du dit seigneur son fils et autrement icelle dame de Bodilleau.

Nous a déclaré fonder, et par cette présente, fonde et dote la dite chapelle de Saint-Urbain dépendante de la maison seigneuriale de Bodilleau de la somme de cent livres de rente annuelle et perpétuelle qui sera payée par les fermiers de la métairie de Bodilleau successivement au chapelain de la dite chapelle Saint-Urbain pour le salaire temporel d'une messe en basse voix qui sera par lui célébré à ses successeurs chapelains d'icelle à jamais et à perpétuité dans la dite chapelle tous les jours de dimanche et fêtes gardées au dit diocèse de Cornouailles de chacun an, avec son de cloche et prier à nominales pour le repos et salut des âmes de ses parents décédés, et spécialement pour les dits seigneurs de Bodilleau, et de Tinteniac, et messieurs de Querourien, et pour la dite dame fondatrice après son décès.

Le dit sieur chapelain récitera le catéchisme après la dite messe, le tout à telle heure qui soit commode pour n'empêcher les assistants d'aller au service divin de la paroisse à Commencer le premier dimanche du mois d'avril prochain venant et ainsi continuer tous les autres dimanches et fêtes consécutivement comme dit à jamais et à perpétuité par le dit sieur chapelain qui sera par la dite dame nommé et présenté.

A Monseigneur, l'illustrissime et révérendissime évêque de Cornouailles, à Messieurs ses grands vicaires et leurs successeurs, auquel appartiendra la collation de la dite chapellenie, et à la dite dame et ses successeurs seigneurs propriétaires de la seigneurie de Bodilleau et patronage, nomination et prestation de la dite chapelle à jamais à chaque mutation et changement de chapelain. Laquelle métairie du Bodilleau sera et demeurera à l'avenir chargée obligée et hypothéquée spécialement au paiement de la somme de cent livres de rente par chacun an. Payable par les fermiers de la métairie successivement à valoir et en diminution sur le prix de leurs fermes, et sera payée à la fin de chaque année aux mains des dits sieurs chapelains. Laquelle rente commencera au premier dimanche d'avril prochain venant et se paiera la première année au premier jour de dimanche du mois d'avril de l'an prochain mil six cent quatre vingt dix sept. Ainsi se commencera à même et pareil jour sur la dite métairie de Bodilleau tant et si longtemps que la dite dame et ses successeurs propriétaires de la terre n'auront point obligé, affecté et hypothéqué spécialement leurs terres pour le paiement de la dite fondation jusqu'à la dite somme de cent livres de rente. Ce que la dite dame pour elle et ses successeurs se réserve de payer, toutefois et qu'autre qui bon lui semblera. Passé de quoi la dite métairie du Bodilleau sera et demeurera déchargée du paiement de la dite fondation, et déclare la dite dame que son intention est que les sieurs chapelains soient comme en effet ils seront successivement les uns après les autres tenus et obligés d'entretenir de toutes grosses et menues réparations de la chapelle sur la dite somme de cent livres de rente. En sorte qu'elle soit toujours bien et demeurant entretenue et en bon état sans que la dite dame et ses successeurs soient aucunement tenus de contribuer aux réparations. Et dès à présent la dame fondatrice déclare nommer et présente pour chapelain de la dite chapelle de Bodilleau à mon dit seigneur l'illustrissime et révérendissime évêque de Cornouailles ou à son Monsieur son grand vicaire, la personne de Missire René Desjar<sup>31</sup>, prêtre de la dite paroisse de Pestivien et y demeurant lequel présent accepte la dite nomination sous le bon plaisir de Monseigneur de Cornouailles ou Monsieur son grand vicaire aux susdites conditions tant pour lui que son successeur et chapelain de la dite chapelle.

La dite dame de Bodilleau suppliant et requérant mon dit seigneur évêque de Cornouailles ou Monsieur son grand vicaire de donner leur visa et collation et toutes autres provisions à ce requis et nécessaires pour et au nom du dit sieur Desjar pour en prendre possession et en jouir conformément aux conditions de la présente fondation, et pour répéter en tant que besoin ci-dessus partout ou requis sera

---

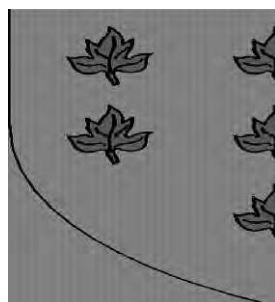
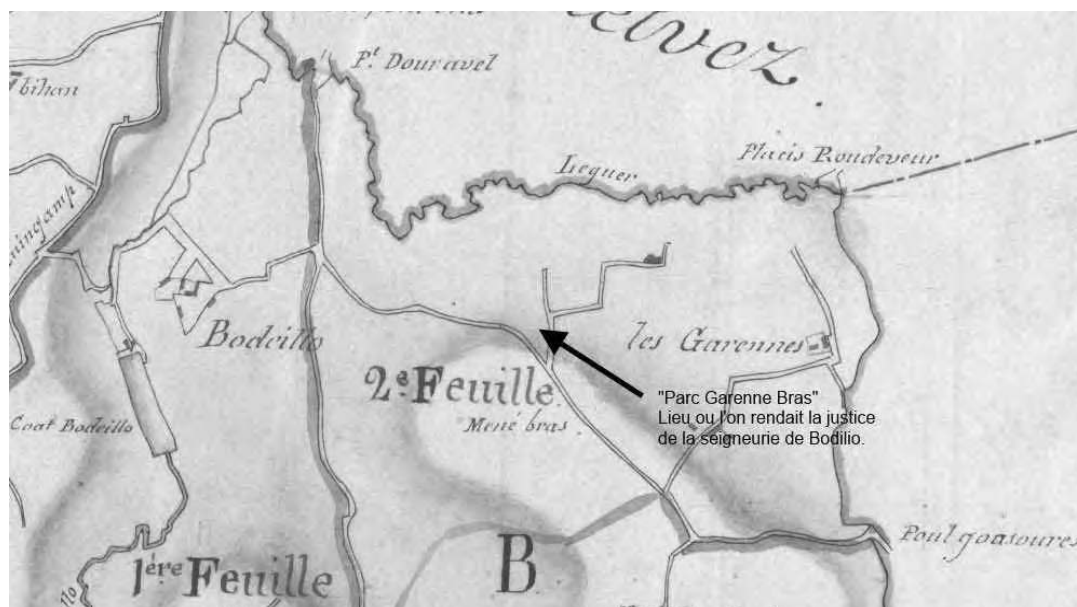
30 Il doit s'agir de l'actuelle chapelle Saint-Blaise, fondée par les seigneurs de Bodilio, reconstruite en 1775. Ce texte, nous apprend donc que c'est Guillemette du Drevec, qui aurait fait reconstruire cette chapelle en cette fin 17<sup>ème</sup> sous l'invocation de Saint-Urbain.

31 René des Jars de Kerjulou, prêtre, né vers 1660, décédé le 20 octobre 1726 à Pestivien. Il est le fils de Maurice des Jars de Keranroué et Jeanne Thépault.

la dite dame de Bodilleau a fait et constitué à son procureur Maître (pas de nom) avec tout pouvoir et tel est requis et pertinent sans révocation, voulu et juré, renoué, condamné, fait et passé au dit Rennes à nos études sous le seings des parties. Laquelle minute contrôlée à Rennes.

Signé Le Barbier notaire royal.

### Les seigneurs de Bodilio



La famille de Botillio ou Botiliau sont les premiers seigneurs du nom et de Tronjoly en Pestivien. Ils apparaissent dans les montres de 1481 à 1536 de l'évêché de Cornouaille.

Ils portent pour armes : « d'argent à sept feuilles de lierre<sup>32</sup> de sinople ». Le premier seigneur de Bodeillo mentionné en 1456 dans un document, est noble écuyer Hervé de Botiliau et indiqué « propriétaire de la seigneurie de Botiliau ». Dans un supplément de partage de 1455 ou Hervé de Botyleau apparaît comme frère de Marie de Botilyeau veuve d'Yvon de la Bouessière.

Dans un parchemin du 15<sup>ème</sup> pour des héritages à Ploumilliau, les nobles écuyers Jacques et Rolland de Botilliau déclarent être les enfants et successeurs de feus noble Hervé de Botilliau (cité ci-dessus) et Marguerite Scanff.

Le 8 janvier 1505, Maurice de Botileau déclare tenir le manoir de Botiliau et ses appartenances, maisons, jardins, prés, prairies, parcs, clôtures, bois, issus, franchises, et autres dépendances situés en la paroisse de Pestivien, avec les garennes. Le moulin du dit lieu de Botiliau et son détroit ainsi que le manoir de Troioly et de nombreux convenants sur Pestivien.

Le 16/10/1515, damoiselle Catherine de Kerloaguen tutrice et garde de noble écuyer Hervé de Botyleau son fils apparaissent dans une pièce de procès contre Jean de Rohan et Isabeau de la Chapelle seigneur et dame de Landal, Moulac et Pestien. Il fait suite à une lettre d'action déposée à la cour de Callac le 26/01/1513. Dans ce document est indiqué : « que les dites sieur et dame de Landal accusent Hervé de Botyleau de prendre et usurper les dits subsides et gabelles sur les vendeurs de pains, vins et autres denrées et marchandises au bourg de Buzlat, le jour du grand pardon étant celui en l'église du dit Buzlat. Auquel jour de pardon y avoir et oui accoutumé se trouver une assemblée de grande affluence

32 « Bod Illio en Breton »

de gens tant en les évêchés de Cornouaille, Tréguier, Léon, Rennes de Saint-Brieuc que d'autres évêchés et coutumes de ce pays et duché. »

Catherine de Kerloaguen prend la défense de son fils contre le seigneur de Rohan sur les revenus des marchandises au pardon de Bulat en indiquant : « Laquelle tutrice dit avoir son droit de sa possession continue en temps et endroits de feu Hervé de Botyleau, Jacques et Morice de Botyleau et la dite tutrice au dit nom et successivement et respectueusement succédé chacun en son temps du dit lieu de Boytileau et n'avoir aucun droit sur les denrées et marchandises exposées en vente au dit bourg de Bulat. Les dits sieurs en leurs temps du dit Botylieau ont été et sont nobles et nobles d'extractions de parents et atteignant à plusieurs bannerets et chevaliers et autres bons et honorables personnages en cette paroisse ».

Elle reconnaîtra par la suite n'avoir aucun droit sur les denrées et marchandises du pardon de Bulat. La dernière héritière de Botillio s'unira avec un de Combout au milieu du 16<sup>ème</sup>.



La famille de Botillio ou Botiliau sont les premiers seigneurs du nom et de Tronjoly en Pestivien. Ils apparaissent dans les montres de 1481 à 1536 de l'évêché de Cornouaille.

Ils portent pour armes : « d'argent à sept feuilles de lierre<sup>33</sup> de sinople ». Le premier seigneur de Bodeillo mentionné en 1456 dans un document, est noble écuyer Hervé de Botiliau et indiqué « propriétaire de la seigneurie de Botiliau ». Dans un supplément de partage de 1455 ou Hervé de Botyleau apparaît comme frère de Marie de Botyleau veuve d'Yvon de la Bouessière.

La famille de Combout succède à la famille de Bottillio, ils sont sieurs de Kerguio marc'h, paroisse de Querrien, du Lan, de Keramis paroisse de Plougar, de Kerrest paroisse de Lanmeur, de Kerasquer, du Clos, de Bodeillo paroisse de Pestivien, de Trévanec paroisse de Loctudy.

Ils sont d'ancienne extraction et paraissent dans les montres de 1427 à 1536, paroisse de Querrien, Bannalec et Saint-Colomban de Quimperlé.

Ils portent pour armes « De gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or »

Dans l'aveu de 1552 de la seigneurie de Botdillieau, Ollivier du Combout est dit fils et héritier d'une demoiselle de Botiliau en 1552. Il hérite donc de sa mère la seigneurie de Botdillieau. Il reconnaît être fondateur de la chapelle de Pestyen et y avoir écussons et tombes, escabeaux et prééminences en tant que fondateur. Il a également droit de juridiction, haute et basse justice. La justice patibulaire étant rendue dans un champ nommé « La Grande Garaine » au dit Botdillieau.

Ollivier du Combout est cité dès 1544 dans plusieurs contrats sur Pestivien.

Aux hommages à la seigneurie de Callac vers 1530/1540, Ollivier Du Combout Sieur de Bodellieau qui a fait foi et hommage à cause des terres et héritages qu'il tient en la paroisse de Pestivien et de Plougonver devoir de foi et hommage et quitte de rachat lui advenu à cause de la succession de feu Marie de Botelliau sa mère décédée depuis les 10 ans.

Dans l'aveu de la seigneurie de Botilliau en 1569 par Jehan du Combout, il est dit fils et héritier du dit Ollivier du Combout cité ci-dessus décédé en 1559.

Le 04/09/1610, Allain du Combout fils de Jean cité ci-dessus, achète la seigneurie ou châtellenie de Pestivien au baron François de Kermenou pour la somme de 18000 livres.

Le baron de Kermenou étant mineur, il devait réunir 5 parents maternels et 5 parents paternels devant maître Jan Huby, conseiller en la cour pour valider cette vente. Il semble que son parent le seigneur de Kergorlay se soit opposé à cette transaction. Il s'y oppose pour je cite : son droit de prémisses de retrait lignager offrant faire devoir de présent à Missire François de Keroent chevalier seigneur de Kergournadech l'Estang. La vente de la châtellenie de Pestivien sera donc cassée le 10/03/1611.

Allain du Combout était détesté et craint de tous. Il a assassiné et agressé plusieurs paroissiens de

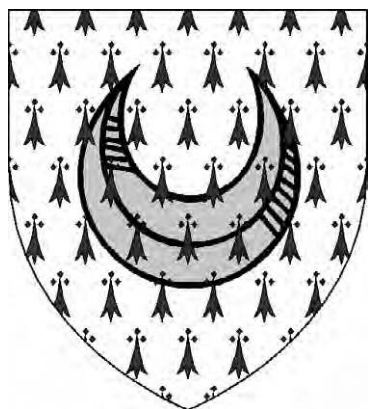
Pestivien et de la région. Il semble que la noblesse a usé de tous les moyens pour réduire la puissance du seigneur du Combout.

Charles de Guergorlay rentrera en possession de la seigneurie de Pestivien en 1616, au moyen d'un échange avec le propriétaire François de Querhoent. Le seigneur de Guergorlay lui cédera les terres de Kersaluden et Kerandraon contre celle de Pestivien.

Les nombreux procès entre le seigneur de Bodeillo et le seigneur du Cludon continueront sur plusieurs années suite à l'échec de l'achat de la seigneurie de Pestivien.

Le 6/10/1622, Allain du Combout et son épouse Renée Le Rousseau sont en procès contre le seigneur de Kergorlay. Il est indiqué : « que les écussons des armes du dit sieur du Combout étant en la grande vitre de la chapelle de Buzlat seront ôtés suivant le dit arrêt du 13 mai et au regard du banc et accoudoir du dit sieur du Combout étant en la chapelle du coté de l'évangile sera mis en tel autre endroit que bon semblera au dit sieur du Combout pourvu qu'il n'incommode pas le passage. Et sans que le dit sieur du Combout puisse troubler ni empêcher les dits sieur et dame du Cleuzon aux prééminences leur appartenant en la dite chapelle de Buzlat de laquelle ils sont fondateurs à cause de la seigneurie de Pestivien ni sur le lèvement et perception des droits et devoirs et coutume sur les vins et marchandises qui se débitent aux assemblées et pardons ».

De l'union d'Allain du Combout et Renée Le Rousseau succédera leur fille Urbaine du Combout qui épouse le 21/12/1621 Michel-Colomban de Tinténiac. D'où la seigneurie de Bodeillo arrive dans la famille de Tinténiac.

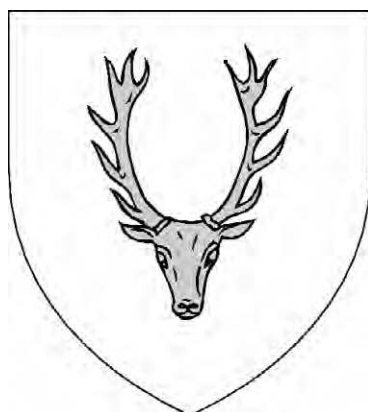


La famille de Tinténiac succède à la famille du Combout. Ils sont d'ancienne extraction chevaliers et seigneurs de nombreuses terres dont Bodeillo en Pestivien et Combout en Querrien.

Ils sont présents dans les montres de 1427 à 1562 dans les paroisses de Rais, Marcellé-Robert, Bannalec et Saint-Thuriaff de Quintin.

Ils portent pour armes antiques : d'or à deux jumelles d'azur, au bâton de gueules brochant en bande sur le tout; moderne : d'hermines au croissant de gueules, qui est Quimerç'h.

Urbain de Tinténiac fils de Michel Colomban et Urbaine du Combout épousera Guillemette du Drevec dont il est question dans la fondation de la chapelle Saint-Urbain. Leur fille Yvonne de Tinténiac apportera la seigneurie par son mariage en 1681 avec François du Poulpry.



La famille du Poulpry succède au 18ème siècle à la famille de Tinténiac. Ils sont d'ancienne extraction chevaliers et seigneurs de nombreuses terres.

Ils sont présents dans les montres de 1443 à 1534 à Ploudaniel et Saint-Frégan.

Ils portent pour armes : D'argent au rencontre de cerf de gueules.

De 1745 à 1746, un procès s'engagea entre Louis Marie Marquis du Poulpry seigneur de Bodeillo et Jacques Claude marquis du Gage.

Le seigneur du Poulpry indique les raisons de son dépôt de plainte les 5 et 9 avril 1745 :

Le seigneur de Bodeillo fondé et en possession immémoriale d'avoir des prééminences dans la chapelle autrefois dédiée à Saint-Vincent et à présent à Saint-Anne située du coté de l'évangile dans l'église et chapelle de Notre-Dame de Bulat au dit Pestivien. En effet le suppliant a les armes de sa terre et seigneurie de Bodilliau en supériorité dans la vitre de la chapelle Sainte-Anne. Les mêmes armes ont été

en relief et en bosse tant en pierre qu'en bois dans la chapelle jusqu'au mois de juillet 1745 et dans l'ancien jubé qui était au bas du cœur de la chapelle Notre-Dame de Bulat. Le suppliant avait aussi un ancien banc et accoudoir placé dans la dite chapelle de Saint-Anne dont ses prédécesseurs ont paisiblement jouis. Le seigneur marquis du Gage et ses gens s'avisèrent de déplacer le banc de sa seigneurie de Bodilliau de la chapelle Sainte-Anne et de le faire reculer presque au bas de la nef de la chapelle Notre-Dame de Bulat. Dans la place duquel, ils ont mis un banc neuf aux armes du dit seigneur du Gage et d'enlever les écussons et armoiries en bosse de la dite seigneurie qui étaient dans la chapelle de Sainte-Anne et dans le jubé qui formait le cœur de la chapelle Notre-Dame de Bulat qu'ils ont fait descendre pour placer une ferrade autour du cœur sur laquelle ils ont placés les écussons et armes du dit seigneur marquis du Gage en plein et en alliances sans avoir remis celles du suppliant et sans avoir rapporter aucun procès verbal.

Dans une lettre de réponse du marquis du Gage de 1745, il explique les raisons de la destruction du jubé :

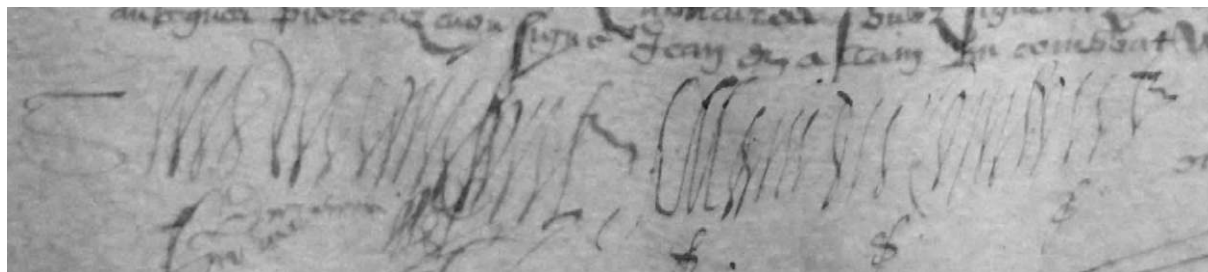
« Il est vrai que j'ai fait ôter le jubé qui était dans la chapelle de Buzlat et qui était une pièce inutile et qui offusquait entièrement la vue de l'église. Mon intention en le faisant ôter n'a été autre que de faire placer une ferrade autour du cœur de la même chapelle pour son embellissement. Il est aussi vrai que mes armes y sont en supériorité. Je ne m'attends pas qu'on me les conteste. Comme je n'avais ni banc ni accoudoir dans cette chapelle de laquelle je suis le seul fondateur, j'avais donné ordre d'en faire placer un dans le cœur du rosaire du côté de l'évangile que mes auteurs s'étaient réservés. »

Un accord à l'amiable sera trouvé entre les deux marquis formulé dans sa lettre de 1745 adressé au marquis du Poulpry :

« Vous pourrez Monsieur faire placer votre banc qui est dans le cœur dans tel autre endroit de la chapelle que jugerez à propos »

Après le marquis du Poulpry, la seigneurie de Bodeillo arrivera dans la famille du Cleuz du Gage puis celle de Kerouartz.

*Sources : Cote 85J des AD22.*



*Signatures de Jan et Allain du Combout, père et fils. Acte d'émancipation d'Allain du Combout du 10/12/1592.*

*Jérôme Caouën*

## NAISSANCE ET EVOLUTION D'UNE COMMUNE DU CENTRE-BRETAGNE.

Le 11 octobre 2013; l'église de Trémargat, fermée depuis plus de dix ans par mesure de sécurité, était ouverte à nouveau au public, après achèvement d'une première tranche de travaux de restauration. Deux jours plus tard, le 13 octobre, un premier office y était célébré, présidé par Monseigneur Moutel, évêque de Saint Briec et Tréguier. Cette renaissance est l'occasion de revenir un peu sur l'histoire de Trémargat.



Image : fr.m.wikipedia.org

Le nom même de Trémargat, souvent prononcé Trémalgat en breton, témoigne de son ancienneté. Il signifie en effet « Trêve de Maël Cat ». Ce personnage, Maël Cat, dont le nom veut dire en vieux breton « Prince au combat » est celui d'un héros réel de la Bretagne du haut moyen-âge devenu légendaire. On le retrouve à Plumaugat (« Plou Maël Cat », Plou ayant le sens de « paroisse »).

Avant la révolution, Trémargat était une trêve de Plounevez Quintin. Le nom de Plounevez signifie « la nouvelle paroisse », celui de Quintin fait référence au « pays » (pagus) de Quintin devenu par la suite baronnie. Sur le plan religieux, cette trêve, qui disposait d'une chapelle au bourg de Trémargat, était desservie par un vicaire sous l'autorité du recteur de Plounevez. Ce vicaire était logé chez l'habitant, il n'y avait pas de presbytère à cette époque à Trémargat. Un autre édifice religieux était la chapelle Saint Georges, à quelques centaines de mètres du bourg, tombée en ruines au 18<sup>ème</sup> siècle. Selon la tradition, cette chapelle disposait d'un cimetière, de l'autre côté du vieux chemin qui

allait du bourg de Trémargat au hameau Saint Georges. Ce cimetière était entouré d'un mur d'enceinte dont les vestiges sont encore visibles. La chapelle est bien localisée sur le cadastre dans le « Park ar chapel », des fouilles permettraient sans doute d'en retrouver les fondations. Selon la tradition, les fonts baptismaux de l'église proviendraient également de cette chapelle, ce qui est surprenant puisqu'il ne s'agissait pas d'une église. On peut aussi se demander ce que vient faire Saint Georges à Trémargat. En fait Saint Georges était très honoré au Moyen-âge, bien que sa vie soit très mal connue. Soldat de l'armée romaine sous l'empereur Dioclétien, il aurait été martyrisé en raison de sa foi chrétienne en 303. On le vénérât comme saint sauroctone (terrassant les dragons, symboles du mal). Il a donné son nom à 83 communes en France dont deux en Bretagne, toutes deux situées dans la région de Fougères : Saint Georges de Reintembault (pays natal du Père Maunoir) et Saint Georges de Gréhaigne. Il est le patron des cavaliers, des scouts et bien sur de l'Angleterre.

Le nom de deux vicaires de Trémargat nous est parvenu, tous deux ayant connu une destinée tragique : Jean Julien, et René Cairou. Jean Julien fut vicaire à Trémargat de 1780 à 1785. Il est mort en captivité à Saintes (Charente Maritime) le 19 février 1795. René Cairou, vicaire de 1782 à 1792 à Trémargat fut fusillé en forêt de Lorges (en Côtes d'Armor sur la commune de l'Hermitage Lorges) le 12 octobre 1792. Deux plaques placées sous le porche de l'église leur rendent hommage.

En 1833, la trêve de Trémargat devint paroisse sur le plan religieux. Un recteur, l'abbé Pierre Loyson fut donc nommé et arriva à Trémargat le 1<sup>er</sup> mai 1833. Il fit construire le presbytère, en partie avec les pierres de la chapelle Saint Georges qui était en ruine. Il fit également bâtir la chapelle des fonts baptismaux et la sacristie, terminée en 1842. Il resta à Trémargat jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1842. Par la suite la paroisse de Trémargat a disposé souvent de son propre recteur, à d'autres moments elle a été rattachée à

Peumerit Quintin (au temps de l'abbé Augel, après le départ de l'abbé Lebreton) puis à Kergrist Moëlou, enfin à Rostrenen actuellement. Quelques prêtres ont marqué l'histoire de la commune, comme l'abbé Erwan Aimé Cozannet, décédé à Trémargat le 5 juillet 1905 à l'âge de 45 ans (plaque en breton dans le porche), ou encore l'abbé Lebreton, « recteur-animateur » qui organisa de nombreuses fêtes, par exemple celle du Bleun Brug, et fit réaliser en 1950 les fresques de la passion dans l'église par l'artiste Hubert de Sainte Marie, de Quintin, plus connu comme vitrailliste.



Image : fr.topic-topos.com

Dans sa tâche, le recteur était aidé par le sacristain. Bien qu'ayant une autre activité, le sacristain (en breton sakrist) est généralement désigné dans les registres d'Etat civil comme exerçant cette profession, ce qui en montre l'importance. La première signature lisible dans les registres de Trémargat, en dehors de celle du maire, est celle d'un sacristain, Yves Le Moal, le 14 février 1853.

La vie religieuse à Trémargat était marquée par deux temps forts, le pardon de Saint Gildas le 29 janvier et celui de Notre Dame de Trémargat le 15 août.

Le jour du pardon de Saint Gildas (en breton Sant Weltas) on descendait autrefois en procession jusqu'à la fontaine à trois bassins proche de l'emplacement de la chapelle Saint Georges dont elle dépendait. Ces trois bassins sont dits « Fontaine de Saint Georges, Fontaine de la Vierge, Fontaine de Saint Gildas (Feutenn Sant Jorj, feutenn ar Werc'hez, feutenn Sant Weltaz) », une expression populaire plaisante disait : Feutenn ar c'hi, feutenn ar c'has he feutenn Sant

Weltaz! (Fontaine du chien, fontaine du chat, fontaine de Saint Gildas!). Ce n'est guère étonnant puisque, le jour du pardon de Saint Gildas, les chiens étaient admis dans l'église et dans la procession. A la fontaine, on leur donnait un morceau de pain trempé dans l'eau sacrée afin de leur assurer la protection de Saint Gildas, qui était aussi le protecteur des chevaux et du bétail en général. Lors du pardon de Saint Gildas on chante le cantique « Kristenien en Arvorig » connu également à Carnoët et à Laniscat, mais l'air de Trémargat est légèrement différent. Ce cantique retrace la vie et l'œuvre de Saint Gildas, l'un des grands saints de la Bretagne au moment de la migration des bretons de la Grande Bretagne vers l'Armorique. Le culte de Saint Gildas est répandu le long de la vallée du Blavet. Il existait à Lanrivain, au lieu-dit Tachen (Tachen ar Chapel = l'endroit de la chapelle) une chapelle Saint Gildas disparue au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Celle de Coat Maël en Maël Pestivien est également dédiée à Saint Gildas. Saint Gildas est également vénéré à Laniscat et à Carnoët. A Trémargat, le jour du pardon de Saint Gildas, le 29 janvier, les vêpres étaient suivies d'une vente aux enchères, de cordes à l'origine, plus tard de volailles et d'objets divers. Il n'est pas impossible que cette tradition reprenne vie.

Le pardon du 15 août, aujourd'hui déplacé au mois de mai, était l'autre temps fort de la vie religieuse. En 1951, l'abbé Lorinquer (1903-1970), prêtre missionnaire, dont le nom de plume était « Mab Sulon » (le fils du Sulon), (le Sulon est un affluent du Blavet qu'il rejoint à Sainte Tréphine) composa un cantique à la vierge, « O Mari dous ha mad » dont le refrain s'inspire du chant latin « Ave maris stella ». La procession d'après vêpres conduisait les pèlerins au tantad, dressé naguère au carrefour des routes de Kergrist et de Plounévez. Le pardon du 15 août était aussi l'occasion de réjouissances profanes : le comité des fêtes, dans les années 60 et 70 organisait dans l'après-midi, au terrain des sports situé près de l'école, des jeux et des épreuves sportives accompagnés d'une petite kermesse. Et le soir le traditionnel fest-noz clôturait la fête. C'était l'occasion pour le clarinettiste Iwan Thomas (1919-1989) de revenir sonner au pays natal. Trémargat est

aussi un pays de danseur, à la frontière entre les terroirs plinn et fisel. Certains de ses danseurs sont connus au delà de la commune, tel Roger Cozler qui a remporté quinze fois le fameux concours de danse plinn au Danouët (Bourbriac).

Ces deux cultes, celui de Saint Gildas et celui de Notre Dame sont rappelés dans l'église par les deux vitraux du chevet, l'un représentant la Vierge, l'autre Saint Gildas. Ces vitraux sont datés de 1938. Comme ceux des églises de Peumerit et de Duault, ils ont été réalisés par le vitrailliste Balmet de Grenoble.

Comme cela s'est souvent produit, la naissance d'une nouvelle paroisse a été suivie de la création d'une nouvelle commune. Ce fut le cas à Trémargat, un décret du 8 août 1851 fut l'acte de naissance de la commune de Trémargat. Le 7 janvier 1853 est enregistrée la première naissance dans la nouvelle commune, celle d'Anne Marie Guégan, au village de Kergonan. Le territoire de Trémargat, détaché de celui de Plounévez, couvre 1390 hectares, surface voisine de celle de ses voisins Peumerit Quintin et Saint Nicodème. Le territoire de la commune se situe sur le massif granitique de Quintin Duault, il est drainé par le Blavet et son affluent le Saint Georges dont la vallée, longue de neuf kilomètres est entièrement située sur le territoire de Trémargat. L'érosion granitique se traduit par la présence de blocs de granit aux formes arrondies (érosion en boules) disséminés ou accumulés en fond de vallée (à Toul Goulic par exemple).

La population de Trémargat au moment de la création de la commune était d'environ le triple de ce qu'elle est actuellement, soit plus de 500 habitants.

Cette création de la commune de Trémargat prit effet au premier janvier 1852. Le premier maire fut Joseph Loyson, agriculteur au bourg de Trémargat. Depuis lors, douze maires se sont succédés à Trémargat, dont deux ont occupé longtemps le siège : Noël Le Cam, de 1882 à 1931, soit 49 ans, et Jean Le Duigou, de 1945 à 1983, soit 38 ans (voir en annexe la liste des maires).

Ces deux maires ont donc présidé la commune durant plus de la moitié de son histoire.

Il est bien difficile aujourd'hui d'imaginer ce qu'était la vie des Trémargatois (Tremargadiz en breton) au moment de la création de la commune, au début du second Empire. Mais la connaissance de la tradition orale, la consultation des documents disponibles (compte-rendus des réunions du conseil municipal, registres d'Etat-civil) et un effort d'imagination permettent de s'en faire une idée. Les registres d'Etat Civil sont très précieux car les actes donnent le plus souvent, en plus de l'identité des personnes, leur domicile et leur profession. De plus, le choix des témoins pour chaque acte permet d'avoir peu à peu une représentation des relations sociales dans la commune. Les délibérations du conseil municipal constituent également une source précieuse d'informations.

Le bourg de Trémargat était déjà à cette époque un centre animé disposant de toutes les activités et lieux nécessaires à la vie : une chapelle érigée au XVI<sup>ème</sup> siècle transformable aisément en église paroissiale, après adjonction d'une sacristie et d'une petite chapelle pour les fonts baptismaux, deux tavernes (tavarn en breton), une forge (« ar c'hovel » en breton). L'artisanat était très présent au bourg et dans les « villages » (dits « hameaux » dans les autres régions de France) : sabotiers, tisserands, forgerons, menuisiers, charrons, « tailleurs d'habits »...

Mais l'agriculture est largement l'activité dominante : les hommes sont « cultivateurs » ou « laboureurs » ou encore « journaliers ». Les femmes sont généralement désignées dans les registres d'Etat-Civil comme étant « ménagères », parfois « filandières ». La culture et l'élevage produisent la quasi totalité de l'alimentation, même si les commerces du bourg vendent quelques produits alimentaires : sel (holen en breton), sucre, café et aussi du tabac (butun). Le commerce du tabac est considéré comme important car la profession de « Débitant de tabac » est toujours mentionnée dans les registres d'Etat Civil. La viande consommée est surtout le lard de porc salé (kig sal). Le beurre (an ammann) est fabriqué dans chaque ferme. Les glucides sont fournis par les pommes de terre (pato), la bouillie d'avoine (Youd kerc'h), parfois de froment (Youd gwiniz ou kot), et les crêpes de blé noir (krampouz ed du). L'ajonc est cultivé

pour nourrir les chevaux en hiver sous forme d'ajonc broyé (lann pilet) dans une auge de pierre à l'aide d'un maillet de bois alourdi de pièces de fer (morzhol lann). Le chanvre (kanab) est cultivé pour fournir des cordes et du tissu utilisé par exemple pour confectionner les chemises (rochidi kanab). La boisson courante, même dans les cafés, est le cidre (chistr) élaboré sur place, le vin est pratiquement absent.

La meunerie est également une activité importante dans cette société. Trois moulins y sont consacrés à Trémargat : le « vieux moulin Saint Georges » (milin gozh) sur la rivière « Saint Georges », le « moulin neuf Saint Georges » également sur cette rivière, et le moulin de « Porsporet ». Ces moulins sont exploités par des familles de meuniers (milinerien) comme les Guillou à « Milin nevez », les Martin à « Milin gozh », les Le Garel à « Porsporet ». Ces moulins emploient également des « garçons meuniers » ou « garçons de samm ». Cette activité meunière tient une grande place dans la vie quotidienne, le pain étant l'aliment de base à cette époque. Le personnage du meunier (ar miliner) est important dans cette société. En témoignent les contes et chansons, souvent satyriques, qui le mettent en scène. Chaque hameau dispose au moins d'un four à pain (ar forn bara), on en retrouve encore des vestiges aujourd'hui, parfois assez bien conservés. De nombreuses histoires évoquent cette préparation collective du pain, moment de convivialité et de réjouissance. Aujourd'hui, Vincent Luneau maintient à Guernavalou la tradition du bon pain.



*Image France 3 Bretagne*

Les tisserands (gwiaderien) sont encore assez nombreux à cette époque, malgré le déclin de cette industrie rurale. Là encore il s'agit de familles, le métier se transmettant de père en fils. L'activité des tisserands est bien

oubliée aujourd'hui mais des expressions en langue bretonne y font encore référence comme « lakaat war ar stern » (mettre sur le métier, c'est à dire commencer quelque chose).

Les « tailleurs d'habits » (kemenerien) sont également assez nombreux, ils se rendent à domicile pour confectionner les vêtements de toute la famille. Certains, comme Pierre Le Caz (tailleur d'habits, sacristain et aubergiste...) exercent plusieurs métiers. De nombreuses chansons raillent ces tailleurs d'habits, considérés souvent comme des paresseux par les paysans. Cette activité est exercée par des familles comme les Le Caz et les Hervé.

Le nombre de sabotiers a de quoi surprendre : pas moins de sept familles exercent ce métier à Trémargat au moment de la création de la commune. Citons par exemple les Julou, les Tremel, les Oger, les Moisan... Ces sabotiers changent souvent de domicile, ils travaillent en partie dans les bois dont ils exploitent le hêtre (faou), arbre à sabots (botoù koat) par excellence. Le bois du pays est également exploité par les charrons comme Jean Le Lay au Goaffr à cette époque ou par les menuisiers-charpentiers comme Pierre Le Lay, également au Goaffr. Les cordonniers sont peu nombreux (je n'en ai trouvé qu'un, Joseph Guillou, à Guernavalou en 1856), ils sont également bourreliers le plus souvent. Une autre catégorie sociale est constituée par les mendiants (Klaskerien bara, chercheurs de pain). Ceux-ci exercent parfois un « petit métier »; réparateur de vaisselle ou de parapluies par exemple. Ce sont souvent eux qui colportent les nouvelles, les histoires contées (Kontadennoù), les chansons... Les chiffonniers (pilhaouerien) se déplacent également de maison en maison et transmettent aussi ces éléments culturels.

Au second empire, la langue usuelle de toute la population est le breton. La langue parlée est le dialecte de Haute Cornouaille, le « Kernevod ». Cette culture a laissé beaucoup de traces. Ainsi la toponymie et la microtoponymie (noms de parcelles) sont entièrement bretonnes. Tous les villages de la commune portent un nom breton, sauf le mystérieux « Bois joli » (Bujoli). Certains noms sont compréhensibles immédiatement

par les bretonnants d'aujourd'hui, tels Kernevez (Ville neuve), Milin gozh (Vieux moulin), Milin nevez (moulin neuf) ou encore Coat braz (le grand bois). D'autres, comme Hellez renvoient à une histoire ancienne (Hellez = Hen Lez, vieille cour au sens seigneurial). Certains sont liés à un nom de famille tels Lariot (selon Michel Priziac Lann Riot = la lande à Riot), Guillerbot (selon MP : Gwiler herbod = le hameau d'Herbod) ou encore Crepuil (selon MP : la colline à Puilh). Le nom de village Gollot est assez répandu, on le retrouve à Lohuec, à Plourac'h, à Maël Pestivien, à Carnoët. Il désigne une combe, un fond de vallée D'autres restent obscurs tels le Goaffr, (voir en annexe la liste des hameaux de Trémargat à la création de la commune).

La commune de Trémargat a connu au vingtième siècle une évolution assez semblable à celle de ses voisines du Kreiz Breizh : traumatisme énorme de la première guerre mondiale, exode rural massif entre les deux guerres et après la seconde guerre mondiale, disparition d'un grand nombre d'exploitations agricoles, perte de services en particulier de l'école... Cette école avait été bâtie à la suite des lois scolaires de Jules Ferry. Le 25 juin 1953 fut inaugurée, sous la présidence de Monsieur Fleury, préfet du département des Côtes du Nord, l'extension qui en faisait une école moderne selon les critères de l'époque. Cette école disposait en outre d'un vaste préau, toujours en place aujourd'hui, et d'un terrain des sports. Elle a été fermée en 1972, et est devenue en plusieurs étapes une belle salle de fêtes et de spectacles, lieu important de la vie associative. Le souvenir de l'école n'est pas oublié : en août 1999, une réunion amicale a permis à beaucoup de ses anciens élèves de se retrouver dans une ambiance de fête.

Trémargat a évolué aussi d'une façon originale. Avant la guerre de 1939-45, le bourg de Trémargat fut l'un des premiers du Kreiz Breizh, avec Plésidy, à disposer du courant électrique. Dans les années 1960, des exploitations sont achetées par des « colons » rapatriés du Maroc et exploitées par des gérants ou des salariés (voir à ce sujet l'article de Jean Paul Rolland sur Pays d'Argoat N° 54 du deuxième semestre 2010). Cette période n'a duré qu'une décennie. Par la suite les

terres libérées ont été reprises, en grande partie par une nouvelle vague de nouveaux venus dont certains se sont installés durablement à Trémargat. Aujourd'hui, la commune de Trémargat est originale à plus d'un titre : vie associative intense, animations nombreuses, recherche d'un développement durable et solidaire. Un jour, il faudra écrire cette histoire, avec davantage de recul, ce n'est donc pas le but de cet article.

## CULTURE ET PATRIMOINE.

Dans son ouvrage « *L'Argoat secret autour de Guingamp* », publié en 1989, Edmond Rébillé écrit; « *Cette petite commune offre la quintessence de ce qui constitue l'Argoat* ». Et en effet la commune de Trémargat est riche d'un patrimoine bâti, humain, naturel et culturel. Son église désormais sauvée va devenir un lieu de vie culturel et culturel. A cet effet, une convention a été élaborée entre l'Evêché, affectataire de l'édifice (représenté par la paroisse de Rostrenen), la commune qui en est propriétaire et les associations qui peuvent l'utiliser pour leurs activités (concerts, spectacles, expositions). Déjà une étape de « Tro ar chapelioù » le 29 août 2013 a connu un grand succès. Cette église est un bel exemple d'édifice religieux de ce pays, église du XVI<sup>ème</sup> siècle dont le plan d'origine est en croix latine, avec son porche où se réunissaient autrefois les fabriciens (membres du conseil de fabrique, qui gérait les affaires de la paroisse), son ossuaire, sa sacristie (terminée en 1842), sa chapelle des fonts



baptismaux, ses belles statues dont sa Sainte Anne Trinitaine, c'est à dire accompagnée de la Vierge et de l'enfant Jésus, sans oublier bien sur son chemin de Croix (ou plutôt ses fresques de la Passion), du à l'artiste Hubert de Sainte Marie, vitrailliste de Quintin qui réalisa ce

travail en 1950 à la demande de l'abbé Lebreton. Ici l'église est toujours entourée de son cimetière où chacun peut venir se recueillir. L'ensemble constitue l'enclos

paroissial (porzh an iliz), terre sacrée. Le monument aux morts a été érigé à un angle du cimetière après la seconde guerre mondiale. Par ailleurs un calvaire de granit trône sur la place du bourg.

La chapelle Saint Georges a disparu depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle mais la fontaine à trois bassins est toujours là, dans un environnement poétique à souhait, propre à la méditation.

Trémargat, à la limite entre le pays fisel et le pays plinn a été longtemps un lieu où la culture bretonne était riche. La langue bretonne, qui était naguère la langue quotidienne de tous les trémargatois est encore aujourd'hui une richesse culturelle. Si cette langue bretonne (ar brezhoneg) était interdite à l'école, elle était par contre la langue de la religion. Catéchisme, sermons du dimanche et cantiques étaient en breton. Et à toutes occasions les trémargatois chantaient et racontaient en breton. A Trémargat comme ailleurs, la langue bretonne a décliné, mais les portes de l'avenir ne sont jamais définitivement closes. Il n'est pas interdit d'espérer un renouveau culturel qui d'ailleurs semble germer un peu partout en Bretagne, après plus d'un siècle d'acculturation à marche forcée. La signalétique bilingue installée par l'actuelle municipalité est un symbole de ce renouveau.

En 1977, Trémargat s'associa avec cinq autres communes voisines dont deux limitrophes (Peumerit Quintin et Lanrivain) pour créer le SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) Toul Goulic-Coat Mallouen dont l'une des actions fut de lancer le journal parlé en breton sur cassettes « Kazetenn ar Vro Plinn », qui donna naissance en 1983 à la radio de pays bilingue Radio Kreiz Breizh. A plusieurs reprises on a pu entendre dans ce journal parlé sur cassettes des habitants de Trémargat comme Mme Le Duigou (Angélique Guillossou), Mme Odette Cairou, tenancière du café à l'époque, Aurélien Hervé. Des témoignages précieux aujourd'hui, ces personnes étant décédées. Aujourd'hui encore on entend souvent sur radio Kreiz Breizh des bretonnants de Trémargat comme Hélène Jéron, Thérèse Héland, Marie Noëlle Jégou, Nathalie Benibri.

Au manoir de Lampoul Izellan, toujours présent près du barrage de Kerne Uhel a vécu Théophile Malo Corret de la Tour d'Auvergne (1743-1800), connu pour ses exploits militaires mais aussi par ses études sur les langues celtiques.



C'est également dans ce manoir que naquit le 17 avril 1919 le célèbre clarinettiste Iwan Domas (Yves Thomas, 1919-1989) dont le répertoire et le style de jeu ont Trémargat était aussi une terre de chants et de contes. C'est à Trémargat que fut créé par le GAT (Groupe d'animation de Trémargat) le fest-noz des femmes, animé exclusivement par des chanteuses et des musiciennes, à l'exception de « l'invité surprise ».



Chacun se souvient ainsi des frères Morvan déguisés en sœurs Goadec! Ce fest-noz, devenu au fil des années l'un des temps forts de la vie culturelle en Centre Bretagne se déroule désormais à Lanrivain fin novembre, mais est toujours organisé par le GAT comme beaucoup d'autres activités au cours de l'année. Pendant sept ans également se déroula à Trémargat, chaque année en fin d'été, au début des années 2000, le festival « Caf'Contes » où l'on apprécia nombre de conteurs du pays ou venus d'ailleurs. Ce festival était mené en partenariat par le Trémargat café, le café « chez Anza » de Lanrivain et des associations locales.

La commune de Trémargat est aussi une terre d'écrivains et d'artistes. On peut citer

par exemple Thérèse Jolly, née en 1930 en Vendée, auteur de plusieurs livres souvent autobiographiques. Dans son premier livre, « Les bergers » elle conte avec émotion son arrivée à Trémargat. Rémy Le Duigou, né en 1946 a obtenu en 1967 le prix des poètes de France, il est surtout connu aujourd'hui comme sociologue. Sa mère Angélique était une conteuse dont l'un des contes (Paotr e vazh houarn) a été enregistré en 1979 par le journal parlé du pays Plinn. D'autres artistes vivent et créent aujourd'hui à Trémargat telle Uli Rossbach, ébéniste de talent, ou Pierre Yves Morvan dont la poterie est installée dans l'ancien moulin « Milin Nevez Sant Jorj », souvent appelé « Milin Ar Roncé » du nom du dernier meunier l'ayant exploité.

Le patrimoine naturel est également très riche. Le bocage a été ici bien conservé et l'agriculture est menée en harmonie avec la nature.



La construction et la mise en service du barrage de Kerné Uhel en 1980 a modifié le paysage, mais a permis aussi la création de la base nautique de Penn ar c'hoat; ainsi une contrainte a été transformée en atout pour la commune et les habitants du Kreiz Breizh. Cette base nautique organise de nombreuses activités pour les gens du pays et pour des groupes venus d'ailleurs. Et, à deux pas de là l'entreprise « A un fil » propose des hébergements insolites en osmose avec la nature environnante. C'est dans le même esprit qu'a été créée par François Saliou et Hamida la ferme pédagogique de Guillerbot qui accueille de nombreux groupes et dont une nouvelle génération va maintenant assurer la pérennité.

La vitalité de la vie associative est une

caractéristique du centre Bretagne, mais à Trémargat elle est devenue essentielle. Le café communal et l'épicerie « Epices et tout » sont gérées par des associations. La base nautique de Penn ar c'hoat, au bord du lac de Kerne Uhel, est également gérée par une association, l'APAP (Association pour l'animation du pays Plinn). En 2008 a été créée l'association Notre Dame de Trémargat qui a joué un grand rôle dans la restauration de l'église, à la fois par les animations mises sur pied (repas, vide-greniers, fest-deiz) que par la recherche de fonds et de partenaires pour le financement des travaux.

L'aménagement du bourg, récemment inauguré, a été réalisé en grande partie par les Trémargatois eux-mêmes, chacun apportant son énergie, ses compétences et son matériel. Actuellement d'autres formes de solidarité, par exemple au niveau agricole, sont en gestation à Trémargat.



La commune de Trémargat est l'une des 28 communes de la communauté de communes du Kreiz Breizh (CCKB) et au plan départemental du canton de Rostrenen. Elle a également adhéré au réseau BRUDED des communes engagées pour un développement durable. Elle est reconnue comme étant l'une des plus dynamiques dans ce domaine.

Voici donc retracée sommairement l'histoire de Trémargat depuis sa création en 1851 jusqu'à aujourd'hui. Bien sur ce modeste article n'est qu'un embryon pour un travail plus approfondi, mais il peut en constituer la première étape.

Après plus de 160 ans d'histoire, on peut y trouver des motifs de regrets, mais aussi des raisons d'espérer pour l'avenir. En avril 1966, un journaliste parisien d'origine bretonne (hélas!), Jean Bothorel écrivait un article particulièrement insultant à propos de Trémargat et de ses habitants dans la revue Bretagne Magazine qui venait d'être créée. Il

préconisait la disparition pure et simple des petites communes comme Trémargat et se posait la question : « *Comment se peut il que Trémargat existe en 1966?* » et, plus loin : « *Combien de temps encore Trémargat vivra t'il avec son maire, son curé, son instituteur?* ». Et il affirmait sans détours; « *des bourgs comme Trémargat doivent disparaître et il est urgent qu'ils disparaissent en Bretagne, où ils pèsent cruellement sur notre expansion naissante. Ils doivent se vider au profit de petites villes ou de gros bourg* ».

Aujourd'hui, c'est plutôt l'inverse, des journalistes enquêtent sur un nouvel art de vivre et pour cela viennent observer Trémargat! Ce fut le cas de Gérard Alle qui,

trente quatre ans après Jean Bothorel, brossa dans la revue Ar Men (numéro 112 de mai 2000), un tout autre tableau de Trémargat, sous le titre évocateur : « *Inventer son propre modèle de vie* ». Cet article, plein de sympathie pour les habitants de Trémargat et leur conception de la vie sociale cite longuement certains Trémargatois comme Yves et Thérèse Hélard et Eric Hamon, qui était alors maire de la commune (de 1995 à 2001). C'est l'un des très nombreux articles de presse consacrés à Trémargat et dont on pourrait faire aujourd'hui une véritable anthologie! Souhaitons donc à Trémargat de poursuivre sa route sans renier son passé, mais les yeux tournés vers l'avenir...

#### ANNEXE 1.

Liste des maires de Trémargat depuis la création de la commune en 1851.

1851 à 1856 : Joseph LOYSON,	1931 à 1935 : Yves JERON,
1856 à 1871 : Guillaume LE BRUN,	1935 à 1945 : Louis LE DENMAT,
1871 à 1875 : François KERGREIS,	1945 à 1983 : Jean LE DUIGOU,
1875 à 1880 : Jean Marie LE ROUX,	1983 à 1995 : Aimé LE DUIGOU,
1880 à 1882 : Louis FEUVRIER, (juillet 1882),	1995 à 2001 : Eric HAMON,
1882 à 1931 : Noël LE CAM,	2001 à 2008 : Vincent MUNIN,
	2008 : Eric BREHIN.

#### ANNEXE 2 :

Noms de famille à Trémargat à la création de la commune (premières années du second empire, de 1852 à 1864).

Auffret, Bernard, Berthelot, Bertrand, Baucher, Bonniec, Bouillonnet-Le Bouillonnet, Bouguennec-Le Bouguennec, Buguellou, Castell, Coantiec-Coatantiec, Charvé-Le Charvé, Chauvel-Le Chauvel, Chaux, Chenu, Chevance, Coëdic, Cohic-Coïc, Colloc-Le Colloc, Conan-Connan, Courtois, Cozler-Le Cozler, Daniel, Derrien, Donniou, Duquellennec, Fourcault, Février-Feuvrier, Flouriot, Friec, Garric, Gestin, Golven, Gouranton, Graigne, Guégan, Georgelin, Guervenno-Guervenou, Guillou-Le Guilloux, Hamon, Hervé, Le Houerou-Kerisel, Jaffray, Jeron (1864), Jobic, Joncour-Le Joncour, Jouan, Jouanno, Julou, Kergreis, Lahaye-Le Hay, Laignau, Lallinec-Allinec, Lavolot, Le Bail, Le Borgne, Le Bouil, Le Bourhis, Le Bronnec, Le Brun, Le Buhan, Le Cam, Le Caz, Le Clech, Le Faucheur, Le Foll, Le Forestier, Le Gauche, Le Gal-Le Gall, Le Garel, Le Guern, Le Jan, Le Jehan-Le Géhan, Le Lay, Le Lepvrier, Le Magourou, Le Maitre, Le May, Le Merrer, Le Moal, Le Neindre, Le Pennec, Le Pilger, Le Provost, Lermite-Lhermite, Le Roux, Le Rudulier, Le Talec, Louarn, Louet-Le Louet, Loyson-Loison, Madec-Le Madec, Mainguy, Martin, Merrien, Meurou, Moisan-Moysan, Morvan, Neuder, Oger, Ollivier, Penhoat, Penvern, Perrot, Philippe, Pinson-Le Pinson, Poessel, Quemener-Le Quemener, Rivoallan, Robin, Rohou, Rolland-Le Rolland, Rousseau, Scanviou, Stéphan, Steunou, Thonon, Thoraval, Tremel, Trovel, Vay-Le Vay, soit 123 noms de famille pour une population de 600 personnes environ.

### ANNEXE 3 : LISTE DES HAMEAUX DE TREMARGAT

à la création de la commune en 1851.

NB : Le premier nom est le nom officiel sur les registres d 'époque, le nom entre parenthèses est le nom usuel en breton. Ce dernier n'est pas noté ici s'il est identique au nom officiel.

BOIS JOLI (Bujoli), BOD LANDE (Bod lann), COAT BRAZ (koad braz), CREFURIEC (Krefuriec), CREPUIL (Crepuil), LA GARENNE LEUR MIN (ar warem leur min), GARVENEZ (Garvenez), LARIOT, LE GOLLOT (Ar gollot); GUERNAVALOU (Gwernalou), GOAS FANQUE (Goas fank), GUILLERBOT (Gwillerbot), LE HELLEZ (ar hellez), KERGONAN, KERGUINIOU, KERJAFFRAY (Kerjafre), KERHELLOU (Kerhelou), KERMOAL, KERNON, KERSQUIBIC (Kerskibic),	LAMPOUL DU BAS (Lampoul Izellan), LAMPOUL DU HAUT (Lampoul huellan), LASQUIBOU (Laskibou), LE GOAFFR (ar woavr), MOULIN NEUF DE SAINT GEORGES (Milin nevez), MOULIN VIEUX DE SAINT GEORGES (Milin gozh), SAINT GEORGES (Sant Jorj), PONT SAINT GEORGES (Pont San Jorj), PENN AR FEUNTENN, PENN AR HOAT, PORSPORET, MOULIN DE PORSPORET (milin Porsporet), QUINQUIS AUFFRET (Kenkiz Offret), ROSCOADIC, (Roz Koadig), LE RUGOAT (Ar rugoat), LE SULIADIC, STANCOU, LA VILLENEUVE BORGNE (Kernevez forn), TOUL AN COTON (Toul c'hoten) Soit en tout 39 hameaux en plus du bourg.
---	---

Je remercie toutes les personnes de Trémargat qui m'ont aidé dans mes recherches, et en particulier Nadine Feuvrier, la secrétaire de mairie, pour sa patience et son aide amicale.

*A Peumerit le 19 novembre 2013*

*HENRI LE NAOU*

### ANNEXE 4 : LISTE DES MORTS 1914 1918

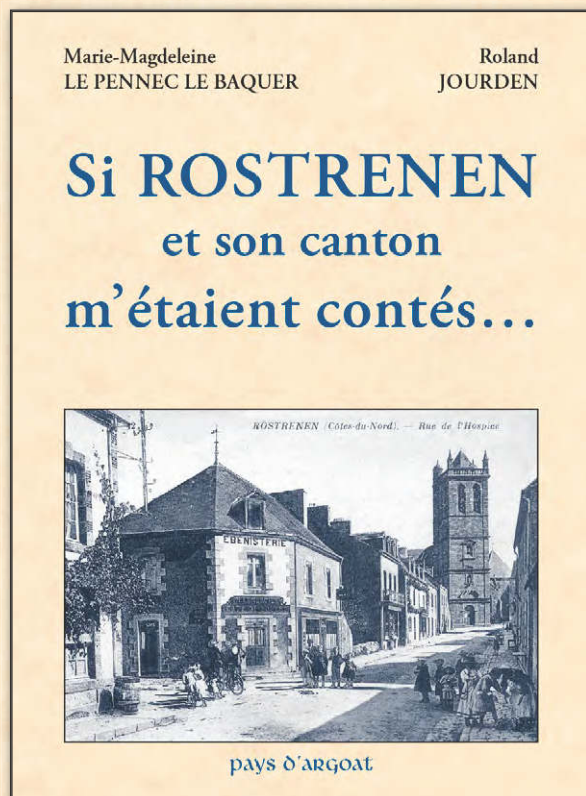
BOURNOT	Albert Aurélien	LE BUON	Pierre Louis
BOURNOT	Guillaume Marie	LE CHAMPION	François
BOUTIER	François Marie	LE DUIGOU	François
CAM	P	LE FELL	Louis Marie
DESMATS	F M	LE PENNEC	Joseph Marie
DIOURON	Jean Marie	LE PENNEC	Joseph Marie
DUIGOU	François Marie	LE ROUX	Guillaume Marie
FEUVRIER	Yves Marie	LE YONCOUR	Yves Marie
GUEGAN	Albert	MEUROU	Louis
GUEGAN	Pierre Marie	MORELLEC	Jf
GUILLOSSOU Y		PENNEC	Pierre Marie
HAMONOU	Théophile	QUEMENER	Mathurin
HELARD	Jacques Marie	RENOD	Yves
HERVE	Y	ROLLAND	Joseph
JERON	F	SAUDER	S
LE BAIL	Sylvanus	STEUNOU	Louis Marie
LE BRUN	Joseph Marie	STEUNOU	Yves Louis

# 1 CD comprenant les numéros de 1 à 45 : 20 €

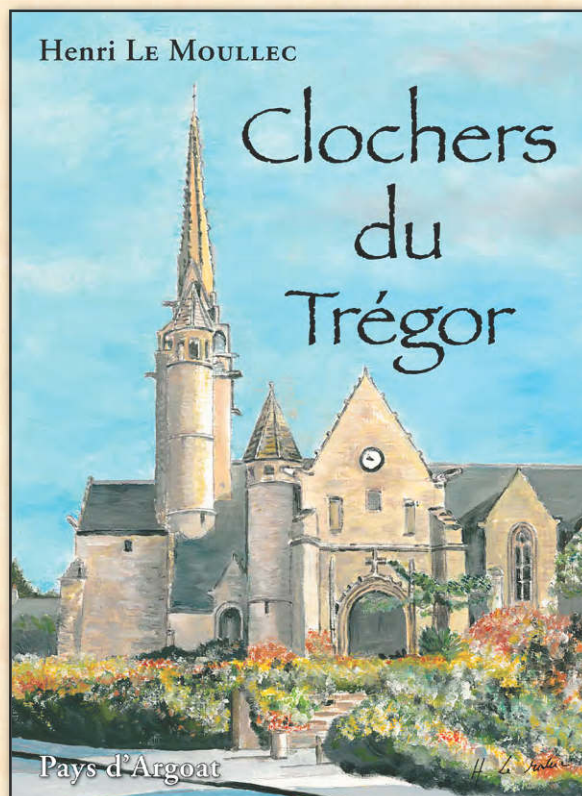
## Sommaire des numéros

Le Tumulus du Tanouédou .....	N° 1	Les écarts de Saint-Nicolas du Pélem .....	N° 18	Les Blasons du Minibiac .....	N°33, 34, 36, 38
Notes historiques sur Magoar .....	N° 1	La seigneurie du Sullé .....	N° 18	Autorisation d'exploitation de Mines en Carnoët .....	N°33
Bourbriac au XVème siècle .....	N° 1	Les débuts de l'instruction publique .....	N° 18	Les soldats du canton de Bourbriac, et de Bothoa de 1791 à 1815 .....	N°33, 34
Le nom des lieux de Bourbriac mentionnés au XVème siècle.....	N° 1	Claude Quénechédu .....	N° 19	La Paroisse de Plougonver au milieu du XVII .....	N°34
Une sombre affaire .....	N° 1, 2	Saint Adrien .....	N° 19	Les élections de Callac en 1790 .....	N°35
Le Tumulus N°2 de Saint Jude .....	N° 1	Le Livre d'or du canton de Bourbriac .....	N° 19	Terres et Familles de Bothoa et de ses trèves .....	N°35
Notes historiques sur Magoar .....	N° 1, 3, 4	Procès-verbal de scellés au presbytère de Pestivien .....	N° 20	Guillaume René Armand Floyd .....	N°35
Ar Varadeg (l'écobuage) .....	N° 1	Argoat au XVII et XVIIIème : Aspect de la vie quotidienne .....	N° 20	Relations difficiles des moines de Coatmalouën .....	N°35
Archéologique à Bourbriac .....	N° 1	Le Livre d'or du canton de Saint Nicolas du Pélem .....	N° 20	Tronangle .....	N°36
Le Caveau de Kerivoa en Bourbriac .....	N° 3	Notes documentaires sur la Ligue à Maël Pestivien et Callac .....	N° 20	Charles Hercule de Keranflec'h .....	N°36
Chouannerie et République .....	N° 4	La vierge retrouvée du Danouet .....	N° 21	Moulin de l'Etang Neuf en Saint Connan .....	N°36
Le Paou en Kerien .....	N° 4	Contrat de mariage à Corlay .....	N° 21	BOURBRIAC La fin de l'occupation Allemande .....	N°37
Forestiers et habitants de Bourbriac au XVII ème .....	N° 4	Le Livre d'or du canton de Belle-Isle-en-Terre .....	N° 21	Vitraux anciens en Pays d'Argoat .....	N°37
Havreg Kozh .....	N° 4	Argoat au XVII et XVIIIème : Aspect de la vie quotidienne .....	N° 21	Luttes bretonnes à Callac en 1952 .....	N°37
Objets insolites .....	N° 5	Un routoir à chanvre à Maël .....	N° 21	Un adolescent tenu en laisse (1937 – 1942) .....	N°37
Le Télégraphe .....	N° 5	Le temps des manoirs .....	N° 22	Erwan Kerou (écrivain) .....	N°38
Une famille bretonne sous l'ancien régime : Les Bourguès .....	N° 5, 6, 7, 8, 9, 10	La seigneurie de Callac .....	N° 22	Plésidy, une page d'histoire .....	N°38
Le Château du bois de la Roche .....	N° 5	Le Cludon à Plougonver .....	N° 22	Les Foires de Kérien .....	N°38
Les Municipalités de Bourbriac de la révolution à 1918 .....	N° 6	Le calvaire de Lanrivain .....	N° 23	Joseph Laurent Even, chouan, Maire de Callac .....	N°38
Mevel Jackez Heri .....	N° 6	Le Livre d'or du canton de Callac .....	N° 23	La chaire des druides en Maël Pestivien .....	N°39
Le Mercure de Pen Lann en Saint Adrien .....	N° 6	Les loups dans les Côtes du Nord au XIX ème .....	N° 24	Petite Histoire de Coat Liou .....	N°39
Une Drôle de bonne femme .....	N° 7	Beffou, fief ferrifère .....	N° 24	Antiquaires en Argoat .....	N°39
Un Souterrain à Ty Nevez Mouric .....	N° 7	Le Bagad de Bourbriac .....	N° 24	Le Culte de St Yves en Argoat 22 .....	N°39
Les classes sociales à Bourbriac .....	N° 7, 8	La révolte du papier timbré (région de Callac) .....	N° 24	Symbolique du calvaire de Pestivien .....	N°39
Les Conscrits de l'Empire .....	N° 8	Les seigneuries du Minibriac : Coadout .....	N° 24	Héraldique en Argoat la croix de Squibernévez .....	N°40
Le chemin de fer .....	N° 8	Colombiers et Pigeonniers .....	N° 26	Les premières municipalités de Plusquellec .....	N°40
Yves du Liscouët seigneur du Bois de la Roche .....	N° 9	La Mort en Bretagne .....	N° 26	Symbolisme du lierre dans le blason de Bodilio .....	N°40
Un gentilhomme Breton, au temps d'Henri IV, Yves de Kerenor .....	N° 9, 10, 11, 14	La tombe oubliée de Merlin .....	N° 26	Madame Sécardin-Le Roc'h .....	N°40
Eginane .....	N°9	Le calvaire de Senven Léhart .....	N° 26	La rafle nazie du 16 et 17 mai 1944 Maël Pestivien .....	N°41
Déchirement de la noblesse bretonne au XVIIIème Maël .....	N° 9, 10, 11	An aoutrou Gall 1860 – 1922 .....	N° 27	La piéta de l'Etang Neuf .....	N°41
La châteltenie du Minibiac .....	N° 10	Le mobilier du paysan bas-breton au XVI ème .....	N° 27	La stèle de Guerboll en Péderneec .....	N°41
Les Saints Guérisseurs en Argoat .....	N° 11	La verrière de N.D du Guiaudet .....	N° 27	Les landes tourbières de Crech'an Bars St Nicodème .....	N°41
Un manuscrit de Plésidy .....	N° 11	Les Montres de 1427-1428-1481 dans la région de Callac .....	N° 27	L'affaire du bois de Feunten Men en 1650 .....	N°41
Bourbriac sous la Révolution .....	N° 12	La culture de la pomme de terre passe par Gurunhuel .....	N° 27	Le manoir de Bodilio en Bulat-Pestivien .....	N°42
Les Événements révolutionnaires en Argoat .....	N° 13	Les Faux monnayeurs de Pestivien .....	N° 28	Les Huons de Kerauffret (Maël Pestivien) .....	N°42
L'Urme cinéraire de Coadout .....	N° 13	Jean Briz Ker'Hoat (compositeur de chansons bretonnes) .....	N° 28	Témoignage d'un cultivateur, amoureux des chevaux .....	N°42
L'if .....	N° 13	Les Faux monnayeurs de Pestivien .....	N° 29	De la lune, du soleil, des étoiles et d'autres croyances .....	N°42
Les Archives Municipales de Bourbriac sous la Révolution .....	N° 14	Médecine Populaire Rurale d'avant la guerre 39-45 .....	N° 29	De l'ankou et de la mort : histoires plus ou moins drôles .....	N°43
Combat de Kerhamon .....	N° 14	Le manoir de Kerauffret en St-Adrien au XIX ème .....	N°30	Petite Histoire : Bourbriac, 1945 .....	N°43
L'affaire de l'octroi de Callac .....	N° 15	Médecine Populaire Rurale d'avant la guerre 39-45 .....	N°30	Une affaire de moulin sous l'ancien régime dans la région de Callac .....	N°43
La bataille de Kerien .....	N° 15	Yves Le Camus, sieur de Goaz An Rouzic .....	N°31, 32	Relations Hommes – animal fantastique .....	N°43
Un nemeton .....	N° 15	La formation des territoires communaux : Landugen .....	N°31	Monographie agricole de Pont-Melvez .....	N°43, 44, 45, 46
Emigrant d'Argoat .....	N° 15	Le sieur recteur de Duault et ses paroissiens .....	N°31	Lettre adressée par écuver F.Huon à M. Le Bret .....	N°44
L'Abbaye de Coatmalouën .....	N° 16	Les surprises de l'histoire en Bretagne .....	N°32	Des prisonniers coloniaux en Côtes du Nord .....	N°4
Le patrimoine de l'Argoat « 22 » .....	N° 17	Pierres causantes de Menez Lan en Peumerit-Quintin .....	N°32	Description des armoiries de Bothoa .....	N°44, 45
		Blason en Argoat .....	N°33, 34	Les maires de callac de l'origine à nos jours .....	N°45

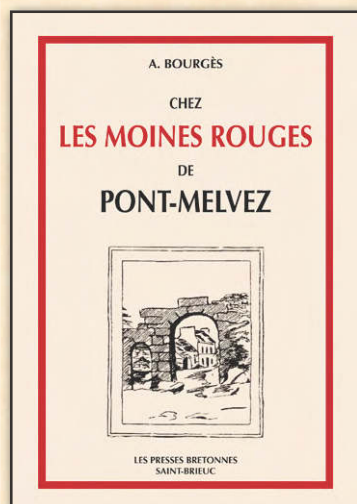
# Livres parus aux éditions PAYS D'ARGOAT



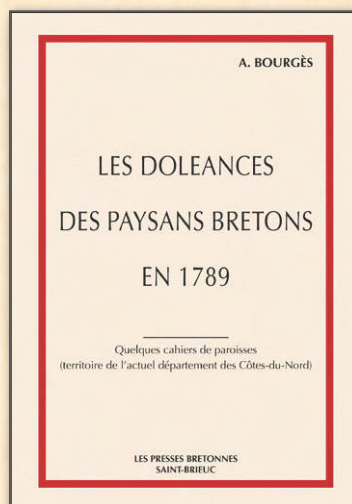
Marie-Magdeleine Le Pennek Le Baquer 20 €  
& Roland Jourden Format 16x22 - 214 pages



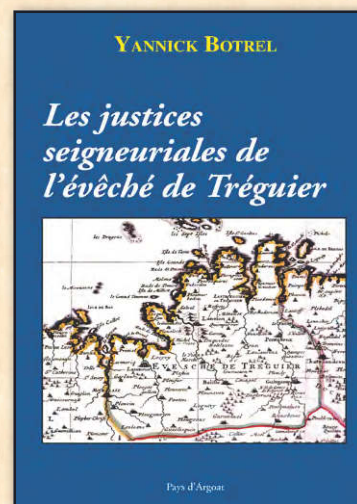
Henri Le Moullec 27 €  
Format 21x27 274 pages



Arthur Bourgès 20 €  
Format 15x21 - 172 pages



Arthur Bourgès 20 €  
Format 15x21 - 174 pages



Yannick Botrel 26 €  
Format 16x24 - 326 pages

frais de port non inclus

Prix : 6 €



9 782953 940930

Impression : **REPR**  
GUINGAMP **COPIE**